

ECPAT



PANORAMA DU PAYS

Un rapport sur l'échelle, l'ampleur et le contexte
de l'exploitation sexuelle des enfants

Février, 2023



Côte d'Ivoire

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA) et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du Ministère fédéral de la Coopération économique et développement de l'Allemagne (BMZ). Cette publication fait partie du projet «Mettre l'accent sur la protection des enfants dans le cadre du développement des voyages et du tourisme pour une reprise durable après la pandémie de COVID-19».

Les opinions présentées dans cette publication ne sont attribuables qu'à ECPAT International. Le soutien des donateurs ne signifie pas qu'ils partagent ces opinions.

Cette publication a été écrite par :
Tiago Afonso

Avec l'assistance de :
Andrea Varrella

Conception graphique :
Manida Naebklang

ECPAT International tient à exprimer sa gratitude à David Kouakou pour son soutien dans la vérification et la contextualisation des résultats de cette recherche.

ECPAT International tient également à remercier SOS Violences Sexuelles en Côte d'Ivoire pour son soutien dans la rédaction de ce rapport.



Des extraits de cette publication peuvent être librement reproduits si et seulement si une reconnaissance est proprement accordée à ECPAT International. Une copie de toute publication de ces extraits doit être fournie à ECPAT International.

Citation suggérée :

ECPAT International. (2023). Panorama du Pays : Côte d'Ivoire.

© ECPAT International, 2023

Publié par :

ECPAT International

328/1 Phaya Thai Road, Ratchathewi,
Bangkok, 10400 Thailand

Tel: +662 215 3388 | www.ecpat.org | info@ecpat.org



Table des matières

<i>Préface</i>	1
<i>Résumé</i>	2
<i>Introduction</i>	4
<i>Contexte de l'exploitation sexuelle des enfants en Côte d'Ivoire</i>	7
<i>Engagements internationaux, régionaux et nationaux et cadre légal</i>	16
<i>Réponse nationale à l'exploitation sexuelle des enfants</i>	25
<i>Participation des enfants et des survivants</i>	33
<i>Recommandations</i>	35

PRÉFACE

Ces dernières années, des progrès sans précédent ont été accomplis afin d'inclure le droit des enfants à la protection contre l'exploitation sexuelle dans l'agenda mondial. Cette évolution s'est particulièrement reflétée à travers le mandat international visant à éliminer l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les dirigeants du monde entier en 2015. Les rapports panoramas du pays d'ECPAT International sur l'ESE constituent un outil efficace de plaidoyer et de suivi à tous les niveaux, y compris concernant les engagements pris par les gouvernements à travers les ODD afin de mettre fin à la violence à l'égard des enfants sous toutes ses formes d'ici 2030.

Les panoramas du pays d'ECPAT sont avant tout une étude documentaire qui rassemble et présente toutes les informations publiques disponibles dans un résumé complet couvrant toutes les formes d'ESE dans un pays. Ils ne contiennent aucune nouvelle donnée primaire. Ils fournissent également une évaluation des réalisations et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de mesures - y compris la participation des enfants eux-mêmes - en vue d'éliminer l'ESE.

Les panoramas du pays d'ECPAT suggèrent également des actions prioritaires concrètes et urgentes pour faire progresser de manière proactive la lutte nationale contre l'ESE et permettre le suivi de la mise en œuvre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'enfant liés à l'exploitation sexuelle qui ont été ratifiés par un État. De plus, les panoramas du pays d'ECPAT fournissent des informations et des recherches bien organisées, qui peuvent être utilisées pour préparer des rapports alternatifs et des soumissions supplémentaires au Comité des droits de l'enfant et au Conseil des droits de l'homme.

Au cours du processus, les projets sont partagés avec les membres d'ECPAT, les organisations locales compétentes et les experts travaillant sur le terrain qui examinent le contenu et complètent les informations avec d'autres sources et analyses locales. ECPAT International compte énormément sur les contributions de tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces rapports et souhaite exprimer sa profonde gratitude pour leurs précieux apports.

RÉSUMÉ

Les crises politiques qui ont secoué la Côte d'Ivoire depuis 1993 ont amené à des conséquences négatives sur les structures institutionnelles, le cadre de vie et la sécurité, ayant potentiellement contribué à l'accroissement de situations d'exploitation sexuelle des enfants sous plusieurs formes. En 2021, le pays abritait environ 29,39 millions d'habitants. Près de 22,84 millions d'entre eux étaient de nationalité ivoirienne, dont 44,9% d'enfants. La pauvreté est l'un des facteurs principaux aggravant la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sexuelle en Côte d'Ivoire. En 2020, le pays affichait un taux de pauvreté de 39,4%. Il demeurait en outre l'un des moins développés au monde.

Les risques d'exploitation sexuelle liés à la pauvreté sont exacerbés par le travail des enfants, leur déscolarisation, et les lacunes en matière de déclaration des naissances. Les enfants confiés ou travailleurs domestiques, ainsi que les enfants en situation de rue sont particulièrement à risque d'être exploités sexuellement. Bien qu'aucune donnée officielle n'existe, il est estimé qu'environ un million d'enfants seraient en situation de rue en Côte d'Ivoire, dont certains sont devenus orphelins à la suite des atrocités commises lors des crises politico-militaires des années 2000 et 2010. Ils sont le plus souvent déscolarisés et livrés à eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins. La pauvreté associée aux stéréotypes de genre est aussi un facteur sous-jacent des mariages d'enfants. Ceux-ci affectent particulièrement les filles issues des milieux ruraux, des foyers les plus pauvres, ou au niveau d'éducation faible.

L'exploitation sexuelle des enfants en Côte d'Ivoire est particulièrement difficile à appréhender en raison du manque d'études récentes sur son ampleur et ses caractéristiques, bien que le développement rapide de l'internet mobile et du tourisme au cours des dernières années ait probablement intensifié le phénomène. La Côte d'Ivoire est un pays d'origine, de transit et de destination

pour les enfants victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle.

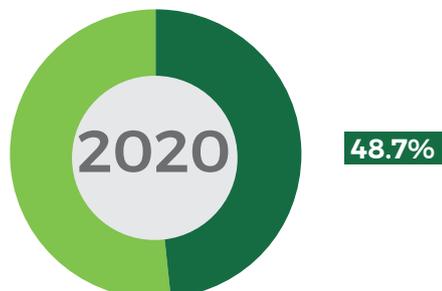
La Côte d'Ivoire a ratifié les principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'enfant. Depuis 2010, le pays a considérablement renforcé son arsenal juridique pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment à travers l'adoption de lois dédiées contre la traite et les pires formes de travail des enfants et la cybercriminalité, ainsi que de nouveaux Codes Pénal et de Procédure Pénale. Toutefois, la législation ne définit pas la notion d'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution, pas plus qu'elle ne criminalise explicitement les délinquants pédosexuels dans ce contexte. De plus, la Côte d'Ivoire ne dispose pas d'un cadre juridique complet contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le contexte des voyages et du tourisme et en ligne. Bien que la loi interdise les mariages d'enfants civils, coutumiers ou religieux, de sérieux problèmes de mise en œuvre subsistent.

La Côte d'Ivoire n'est dotée d'aucun plan d'action national dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, bien que le gouvernement se soit récemment engagé à inclure cette problématique dans sa Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre. De plus, les plans d'action nationaux de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants n'ont pas mis un accent particulier sur l'exploitation sexuelle. Dans la pratique, les enfants victimes d'exploitation sexuelle font face à des obstacles multiples, y compris financiers, pour accéder à la justice tels qu'une procédure d'assistance judiciaire inadaptée, un manque d'avocats en dehors d'Abidjan et des règles procédurales rendant presque impossible l'accès à l'indemnisation. Bien qu'ils puissent bénéficier des services publics de prise en charge mis en place pour les victimes de violences basées sur le genre ou sexuelles, ces derniers souffrent d'un manque de ressources flagrant.

POPULATION

SOURCE: UNICEF. (2021). La Situation des enfants dans le monde.

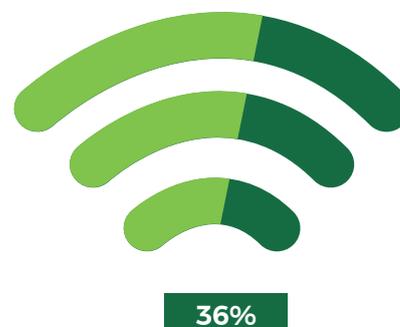
Enfants de moins de 18 ans



ACCÈS AUX TIC

SOURCE: Banque Mondiale. (n.d.). DataBank. Côte d'Ivoire - Digital Development.

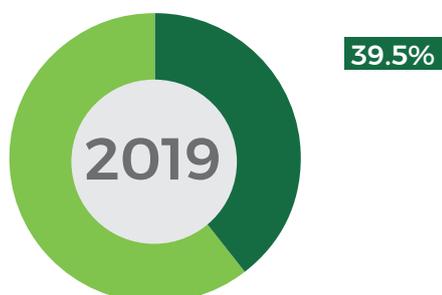
Ont accès à Internet



TAUX DE PAUVRETÉ

SOURCE: Banque Mondiale. (n.d.). Poverty & Inequality Platform. Country Profile - Cote d'Ivoire.

Vivant sous le seuil national de pauvreté



TÉLÉPHONE MOBILE

SOURCE: Banque Mondiale. (n.d.). DataBank. Côte d'Ivoire - Digital Development.



LE CADRE LÉGAL DES DROITS DES ENFANTS

	Fille	Garçons
Âge du consentement sexuel	15	15
Âge minimum pour le mariage	18	18
Âge minimum d'accès au travail	16*	16*
Âge de l'instruction obligatoire	6-16	6-16

* sauf dérogation édictée par voie réglementaire

INTRODUCTION

Bien que la Côte d'Ivoire traverse une période de relative stabilité depuis le début des années 2010, les crises politiques qui ont secoué le pays depuis 1993 ont eu des conséquences négatives sur les structures institutionnelles, le cadre de vie et la sécurité, ayant potentiellement contribué à l'accroissement de situations d'exploitation sexuelle des enfants sous plusieurs formes.¹ En 2021, la Côte d'Ivoire abritait environ 29,39 millions d'habitants.² Près de 22,84 millions d'entre eux étaient de nationalité ivoirienne, dont 44,9% d'enfants.³ Le ratio élevé d'enfants dans la population devrait se maintenir à moyen terme, dans la mesure où le pays connaît un taux de fécondité de 4,4 enfants par femme en 2022, avec une croissance démographique annuelle moyenne de 2,5%.⁴

Selon l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, la Côte d'Ivoire abritait une population de 1 656 330 apatrides à la date du 22 décembre 2022 ; un record pour la région.⁵ Ce phénomène s'explique en partie par le fait que la nationalité ivoirienne soit exclusivement régie par le droit du sang (la règle de droit attribuant aux enfants la nationalité de leurs parents) depuis 1972, période de forte immigration.⁶ Les enfants apatrides sont, de manière générale,

particulièrement vulnérables à la traite des êtres humains, au travail forcé et à l'exploitation sexuelle.⁷ En outre, ils ont souvent plus de mal à accéder aux services d'aide ou à obtenir réparation pour les préjudices qu'ils ont subi lorsqu'ils sont victimes de violences ou d'abus.⁸ Le pays abritait également 5 589 réfugiés au 31 octobre 2022.⁹ Selon les dernières données disponibles, au 31 mai 2022, les deux tiers de ces réfugiés venaient du Burkina Faso, et étaient concentrés dans trois villages frontaliers de la région de Bounkani.¹⁰ La majorité des réfugiés burkinabés (57%) étaient des enfants.¹¹

Dotée de vastes ressources naturelles,¹² la Côte d'Ivoire est néanmoins l'un des pays les moins développés au monde, se classant 169^{ème} sur 189 pays et territoires en 2019.¹³ Le pays affiche aussi une des croissances économiques parmi les plus fortes du continent.¹⁴ Des disparités géographiques majeures persistent toutefois entre Abidjan, qui concentre 80% de l'activité économique, et le reste du pays.¹⁵ Le taux de pauvreté reste en outre élevé, bien qu'il soit en net recul, passant de 46,3% en 2015 à 39,4% en 2020. Cette baisse se limite aux zones urbaines, le nombre de personnes affectées par la pauvreté en milieu rural ayant augmenté de 2,4% sur cette période.¹⁶ À l'échelle globale,

1 ECPAT International, ECPAT Luxembourg, ECPAT France & SOS Violences Sexuelles. (2018). *L'exploitation sexuelle des enfants en Côte d'Ivoire*. 3.

2 République de Côte d'Ivoire, Portail officiel du Gouvernement. (2022). *Résultats globaux définitifs du RGPH 2021 : la population vivant habituellement sur le territoire ivoirien se chiffre à 29 389 150 habitants*.

3 *Ibid.*

4 Fonds des Nations Unies pour la Population. (2022). *État de la population mondiale 2022*. 133.

5 Agence des Nations Unies pour les Réfugiés. (2022). *Bureau for West and Central Africa - Persons of concern as of 22 December 2022*.

6 Le Monde. (2021). *En Côte d'Ivoire, le calvaire des apatrides*.

7 Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, Plan. (2012). *Under the Radar and Underprotected - The Urgent Need to Address Stateless Children's Rights*. 5.

8 *Ibid.* 9.

9 Agence des Nations Unies pour les Réfugiés. (2022). *Bureau for West and Central Africa - Persons of concern as of 22 December 2022*.

10 Agence des Nations Unies pour les Réfugiés. (2022). *Operational Update - June 2022: Côte d'Ivoire*. 4.

11 *Ibid.*

12 Oxford Business Group. (n.d.). *Côte d'Ivoire's unexploited natural resources attract global attention*.

13 Programme des Nations unies pour le développement. (2020). *Rapport sur le développement humain 2020 - Côte d'Ivoire*. 3.

14 Banque Mondiale. (2021). *Côte d'Ivoire : présentation - Contexte*.

15 République française, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. (2022). *Côte d'Ivoire : Situation économique et financière*.

16 Banque Mondiale. (2021). *Côte d'Ivoire : présentation - Contexte*.

la pauvreté est reconnue comme un élément exposant les enfants à un fort risque d'exploitation sexuelle qui peut s'associer à d'autres facteurs aggravants comme les migrations, les déplacements internes ou le manque d'accès à l'éducation.¹⁷

La législation prévoit que l'école est obligatoire de 6 à 16 ans,¹⁸ bien que cela ne se vérifie pas en pratique. Entre 2013 et 2019, le taux de scolarisation s'élevait à 98% pour les garçons et 92% pour les filles au niveau primaire; mais seulement 60% des garçons et 53% des filles scolarisés ont fini ce niveau d'études de 2010 à 2019.¹⁹ La fréquentation et la réussite scolaires étaient plus faibles au niveau secondaire.²⁰ Le fait que les filles étaient moins nombreuses que les garçons à finir leurs études primaires et secondaires s'explique par divers facteurs, dont la pauvreté, les grossesses et mariages précoces, les violences basées sur le genre, et le poids des normes sociales, culturelles et religieuses.²¹ Le système éducatif fonctionne comme un mécanisme de protection, en offrant aux enfants un sentiment d'appartenance et de stabilité, et en les aidant à repérer les risques auxquels ils peuvent faire face.²² Des recherches ont montré que les jeunes déscolarisés ont tendance à être en marge de la société,²³ ce qui peut les rendre plus vulnérables aux adultes et aux autres enfants qui cherchent à les exploiter.

La loi ivoirienne dispose que les naissances

doivent être déclarées dans les trois mois suivant l'accouchement.²⁴ Toutefois, seuls 72% des enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés à l'état civil de 2011 à 2022.²⁵ L'éloignement des centres d'enregistrement et les dysfonctionnements dans les services de l'état civil constituent des freins à l'enregistrement des naissances dans les délais légaux,²⁶ tout comme la méconnaissance de cette exigence légale au sein de certaines communautés rurales.²⁷ En Afrique, l'absence d'enregistrement des naissances facilite la falsification de l'âge et de l'identité des enfants sujets à l'exploitation sexuelle, y compris les filles vulnérables aux mariages précoces et forcés.²⁸

Les enfants en situation de rue sont aussi, de manière générale, particulièrement vulnérables à l'exploitation sexuelle à des fins de prostitution, qu'ils voient souvent comme un moyen de survie.²⁹ En Côte d'Ivoire, leur nombre a considérablement augmenté depuis les crises politico-militaires des années 2000 et du début des années 2010, qui ont forcé de nombreuses familles ayant tout perdu à migrer vers d'autres zones du pays.³⁰ Il s'agit d'enfants, accompagnés ou non, dont certains sont devenus orphelins à la suite des atrocités commises lors des crises précitées.³¹ Ils sont le plus souvent livrés à eux-mêmes, déscolarisés et obligés d'exercer des petites activités lucratives pour subvenir à leurs besoins.³² Le phénomène est particulièrement prévalent à

17 Assemblée Générale des Nations Unies. (2020). *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant*. A/HRC/43/40. 14.

18 République de Côte d'Ivoire. (2015). *Loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement*. Art. 2-1.

19 Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. (2021). *La situation des enfants dans le monde 2021*. 228.

20 *Ibid.*

21 Fratmat. (2021). *École pour tous : Le taux de scolarisation des filles demeure faible en Côte d'Ivoire (UNFPA)*.

22 London Metropolitan University. (2017). *Key messages from research on child sexual exploitation: Professionals in school settings*. 5.

23 *Ibid.*

24 République de Côte d'Ivoire. (1999). *Loi n°99-691 du 14 décembre 1999 portant modification de la loi n°64-374 du 7 octobre 1964 relative à l'état civil*. Art. 41 (nouveau).

25 Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. (2021). *La situation des enfants dans le monde 2021*. 232.

26 Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. (2019). *Malgré un enregistrement des naissances en nette hausse, un quart des enfants du monde restent invisibles*.

27 Le Monde. (2021). *En Côte d'Ivoire, le calvaire des apatrides*.

28 African Child Policy Forum (ACPF). (2020). *Exploitation sexuelle des enfants en Afrique : une urgence silencieuse*. Addis-Abeba: ACPF. 91.

29 Fondation Scelles. (2016). *Enfants des rues et prostitution de survie*. 2.

30 Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique. (2018). *Rapport d'analyse de la situation des enfants de la rue en Afrique*. 30.

31 Humanium. (2020). *Enfants de Côte d'Ivoire : Concrétiser les droits de l'enfant en Côte d'Ivoire*.

32 *Ibid.*

Abidjan, où il concerne majoritairement des garçons dont l'âge varie entre huit et dix-huit ans.^{33, 34}

D'après les dernières données officielles issues de l'enquête à indicateurs multiples de 2016, le travail des enfants affectait près de 30,9% des filles de 5 à 17 ans et 31,6% des garçons de 5 à 17 ans. Parmi eux, 19,1% des filles et 23,9% des garçons travaillaient dans des conditions dangereuses.³⁵ Le Code du Travail fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi à 16 ans, sauf dérogation édictée par voie réglementaire.³⁶ Il est en outre interdit de soumettre des enfants à des travaux dangereux.³⁷ Il convient de noter que le phénomène des enfants travailleurs domestiques demeure très répandu dans le pays. Il n'existe toutefois aucune étude récente sur son ampleur depuis l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants de 2013-2014, qui faisait état de 48 842 enfants âgés de 5 à 17 ans astreints au travail dangereux, dont 45 789 filles travailleuses domestiques.³⁸ Une enquête du Réseau Ivoirien pour la Défense des Droits de l'Enfant et de la Femme publiée en 2016 révélait que 16% des 96 filles employées domestiques interrogées avaient été victimes de violences sexuelles.³⁹

La violence contre les enfants est particulièrement prévalente dans le pays. La première enquête nationale sur ce phénomène, dont les résultats ont été divulgués en 2020, a révélé que 47,1% des 1 200 femmes et 60,8% des 1 208 hommes interrogés, tous âgés de 18 à 24 ans, avaient subi des violences physiques avant l'âge de 18 ans.⁴⁰ De plus, 19,2% des femmes et 11,4% des hommes dans cette tranche d'âge

avaient subi des violences sexuelles durant leur enfance.⁴¹ Parmi les femmes, l'auteur le plus fréquent du premier incident de violence sexuelle était un partenaire intime actuel ou ancien (46,5%) ou un ami (23,6%). Chez les hommes, les auteurs les plus fréquents étaient des amis (33,7%), des inconnus (27,4%) ou des camarades de classe ou d'école (26,2%).⁴² Ces données reflètent une tendance globale, des études ayant montré que les personnes faisant partie du cercle de confiance de l'enfant sont souvent impliquées dans l'exploitation et les abus sexuels d'enfants.⁴³ Seuls 23,8% des femmes et 26,6% des hommes interrogés ayant été victimes de violences sexuelles durant l'enfance savaient alors où chercher de l'aide.⁴⁴

**47,1% des 1 200 femmes
et 60,8% des 1 208 hommes
interrogés en 2020,**

**avaient subi des
VIOLENCES
PHYSIQUES
avant l'âge
de 18 ans.**



33 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

34 Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique. (2018). *Rapport d'analyse de la situation des enfants de la rue en Afrique*. 37.

35 République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement. (2017). *La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire, Enquête à indicateurs multiples 2016 - MICS5*. 136.

36 République de Côte d'Ivoire. (2015). *Code du Travail*. Art. 23.2.

37 République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale. (2017). *Arrêté n° 2017-017 MEPS/CAB du 02 juin 2017 déterminant la liste des travaux dangereux interdits aux enfants*. Art. 4.

38 Réseau International des Droits de l'Homme. (2019). *Rapport alternatif pour l'évaluation de la République de la Côte d'Ivoire - Le travail des enfants en Côte d'Ivoire : Cas du travail domestique des filles âgées de 5 à 17 ans*. 3, 4.

39 *Ibid.* 4, 5.

40 République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant. (2020). *Enquête sur la violence faite aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire*. 7.

41 *Ibid.*

42 *Ibid.* 9.

43 Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. (2015). *Protection of children against sexual abuse in the circle of trust: The strategies*. 3.

44 République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant. (2020). *Op. Cit.* 10.

CONTEXTE DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN CÔTE D'IVOIRE

EXPLOITATION DES ENFANTS À DES FINS DE PROSTITUTION⁴⁵

L'article 2 (b) du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (PFVE), définit la 'prostitution d'enfants' comme "le fait d'utiliser un enfant aux fins d'activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme d'avantage."⁴⁶

Les crises politico-militaires des années 2000 et du début des années 2010 ont conduit à des mouvements de population vers le sud du pays et Abidjan, ainsi qu'à des situations ayant favorisé l'isolement de mineurs et renforcé leur vulnérabilité à l'exploitation sexuelle.⁴⁷ Des preuves anecdotiques suggèrent que l'exploitation des enfants à des fins de prostitution est particulièrement prévalente dans les communes d'Abidjan.^{48, 49, 50} La pauvreté semble à ce titre être un facteur de vulnérabilité majeur.⁵¹ En juillet 2019, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes disait s'inquiéter du grand

nombre de filles victimes de l'exploitation à des fins de prostitution en Côte d'Ivoire.⁵² Ce phénomène est toutefois particulièrement difficile à appréhender en raison du manque d'études récentes sur son ampleur et ses caractéristiques. En mars 2020, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a publié les résultats d'une enquête nationale sur les violences faites aux enfants et aux jeunes. Mis à part les mariages précoces, celle-ci ne contenait pas de données spécifiques sur les manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants.⁵³

L'analyse situationnelle menée par SOS Violences Sexuelles, ECPAT France, et ECPAT Luxembourg en 2016 demeure l'étude la plus récente sur le sujet. Elle notait que les victimes étaient en général invisibles dans les endroits où se pratiquait la prostitution des adultes, soit par peur du regard de la communauté, du caractère illicite de cette activité, ou par mesure de précaution de la part des intermédiaires.⁵⁴ L'analyse avait permis d'identifier 249 enfants exploités à des fins de prostitution, soit 99,2% des 251 enfants ayant été victimes d'exploitation sexuelle enquêtés.⁵⁵ Ils avaient rapporté que la prise de contact avec les délinquants sexuels s'effectuait par le biais d'un intermédiaire (62% des victimes), des technologies de l'information et la communication (70,8%),

45 ECPAT préfère le terme 'exploitation des enfants à des fins de prostitution' à l'expression 'prostitution des enfants' conformément au Guide de terminologie adopté récemment à grande échelle. Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2016). *Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels*. Bangkok: ECPAT International. 32.

46 Assemblée Générale des Nations Unies. (2000). *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants*. (A/RES/54/263). Art. 2(b).

47 Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2019). *Côte d'Ivoire - Les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail*. 9.

48 Eburnie Today. (2019). *Prostitution en Côte d'Ivoire : la ruée des filles de plus en plus jeunes*.

49 Koaci. (2019). *Côte d'Ivoire : Abobo 15ème arrondissement, prostitution de mineurs à ciel ouvert, on s'en fout !*

50 Presse Côte d'Ivoire. (2021). *Prostitution : Quand les mineures font une percée inquiétante*.

51 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

52 Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. (2019). *Observations finales concernant le quatrième rapport périodique de la Côte d'Ivoire*. 9, 10.

53 Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. (2020). *Violence faite aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire - Résultats de l'enquête nationale*.

54 SOS Violences Sexuelles, ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2016). *Analyse situationnelle de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Côte d'Ivoire*. 38.

55 *Ibid.*

ou les deux ; et 27,1% d'entre eux avaient affirmé reverser une partie de leurs revenus à un intermédiaire. Ce dernier pouvait être soit un proxénète régulier, soit occasionnel, soit de circonstance (et donc faciliter l'exploitation dans la prostitution de par son activité individuelle).⁵⁶

EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE

L'exploitation sexuelle des enfants en ligne fait référence à des situations impliquant des technologies numériques et de la communication à un certain moment du cycle d'exploitation. Elle peut se produire entièrement en ligne ou par le biais d'un mélange d'interactions en ligne et en personne entre le délinquant et l'enfant. L'exploitation et l'abus sexuels d'enfants en ligne englobent un éventail de pratiques, notamment les comportements liés au matériel d'abus sexuels d'enfants (production, distribution, diffusion, possession, etc.), la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles et la diffusion en direct d'abus sexuels d'enfants. Les concepts connexes peuvent inclure l'extorsion sexuelle en ligne, le partage non consenti de contenus sexuels auto-générés impliquant des enfants et l'exposition non désirée à des contenus à caractère sexuel, entre autres.

L'internet mobile en Côte d'Ivoire a connu un développement rapide au cours des dernières années. Le pays comptait près de 24 millions d'abonnements à l'internet mobile au 30 juin 2022,⁵⁷ contre un peu plus de 6,7 millions six ans auparavant.⁵⁸ Sur la même période, le nombre d'abonnements à l'internet fixe a plus que triplé, passant de près de 110 000⁵⁹ à 371 000.⁶⁰ Au 30 juin 2022, le taux de pénétration de l'internet mobile s'élevait à 80,31%, contre 1,25% pour l'internet fixe.⁶¹

Si l'accès croissant à internet offre des opportunités en matière d'accès à l'information, il génère aussi de nouveaux espaces permettant aux criminels, sous couvert d'anonymat, de contacter des enfants et de les exploiter sexuellement.⁶² L'analyse situationnelle de 2016 citée ci-dessus notait qu'internet et les réseaux sociaux représentaient un cadre de prise de contact et de sollicitation en Côte d'Ivoire, facilitant ainsi le racolage en ligne.⁶³ Cela était encore le cas en 2022, d'après la presse locale,⁶⁴ bien que le phénomène se soit sans doute intensifié en raison de l'augmentation significative de la connectivité à internet. En 2019, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme listait, dans une contribution à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants, l'utilisation des nouvelles technologies à des fins d'exploitation sexuelle des enfants comme l'un des défis auxquels le pays était confronté.⁶⁵

Toutefois, il existe très peu de données sur l'usage d'internet par les enfants en Côte d'Ivoire, ainsi que sur les caractéristiques ou principaux facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle en ligne. En 2019,

⁵⁶ *Ibid.* 37.

⁵⁷ Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire. (2022). *Statistiques du marché des télécommunications en Côte d'Ivoire - 2^{ème} trimestre 2022*. 28.

⁵⁸ Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire. (2016). *Données statistiques du premier trimestre 2016*. 7.

⁵⁹ *Ibid.* 28.

⁶⁰ Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire. (2022). *Statistiques du marché des télécommunications en Côte d'Ivoire - 2^{ème} trimestre 2022*. 27.

⁶¹ *Ibid.* 29.

⁶² ECPAT International. (2020). *Summary Paper on Online Child Sexual Exploitation*. Bangkok: ECPAT International.

⁶³ SOS Violences Sexuelles, ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2016). *Analyse situationnelle de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Côte d'Ivoire*. 50.

⁶⁴ Abidjan4All. (2022). *Société-Abidjan: Une nouvelle forme de prostitution qui prend de l'ampleur sur internet*.

⁶⁵ République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. (2019). *Contribution au rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants*.

environ 25% de 35 000 jeunes ivoiriens, pour la plupart âgés de 13 à 24 ans, ont déclaré avoir été victimes de harcèlement en ligne dans le cadre d'un sondage réalisé par l'UNICEF; et 33% d'entre eux ont dit avoir vu leurs photos et vidéos partagées sans leur accord.⁶⁶ En juin 2021, la tranche d'âge des 13-24 ans représentait 34,48% des 5,8 millions d'utilisateurs de Facebook dans le pays, ainsi que 42,71% des 960 000 utilisateurs d'Instagram et 33,33% des 5 100 000 utilisateurs de WhatsApp.⁶⁷

**En 2019,
25% de
35 000**



**jeunes ivoiriens de
13 à 24 ans rencontrés
ont déclaré avoir été
victimes de harcèlement
en ligne et 33% d'entre
eux ont dit avoir vu leurs
photos et vidéos partagées
sans leur accord.**

L'analyse situationnelle de 2016 suggérait que des matériels d'abus sexuel d'enfants étaient produits et partagés en ligne en Côte d'Ivoire, dans la mesure où 2,8% des 251 enfants victimes d'exploitation sexuelle interrogés avaient estimé avoir été impliqués dans de tels matériels. Tous les enfants concernés étaient des filles âgées de 14 à 17 ans.⁶⁸ Toutefois, des recherches plus approfondies sont nécessaires pour appréhender l'ampleur du phénomène. Même si peu de données existent, l'exploitation sexuelle des enfants en ligne en Côte d'Ivoire doit être appréhendée dans le contexte africain où ce crime est rendu plus visible avec l'expansion de la couverture internet, et exacerbé par le manque de réglementations protégeant les enfants dans la sphère digitale.^{69,70} En 2020, l'Internet Watch Foundation a lancé, en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Télécommunications, une plateforme de signalement en ligne des images et vidéos mettant en scène des violences sexuelles subies par des enfants.⁷¹ Bien qu'aucune donnée ne soit publiquement disponible sur le nombre de contenus signalés, la mise en place d'un tel outil offre une opportunité de mieux documenter l'exploitation sexuelle des enfants en ligne dans le pays.

66 UNICEF. (2019). *Sondage UNICEF: Un quart des jeunes de Côte d'Ivoire victimes de violence en ligne.*

67 E2B Consulting & Training. (2021). *Les chiffres clés des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire 2021.*

68 SOS Violences Sexuelles, ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2016). *Analyse situationnelle de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Côte d'Ivoire.* 39.

69 African Child Policy Forum (ACPF). (2020). *Exploitation sexuelle des enfants en Afrique: une urgence silencieuse.* 16-18.

70 ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2018). *Online child sexual abuse and exploitation – current forms and good practice for prevention and protection.* 4.

71 Ivorian. (2020). *Ce portail en Côte d'Ivoire est un nouveau pas qui sécurise l'internet.*

TRAITE DES ENFANTS À DES FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE

Le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Protocole de Palerme), définit “la traite de personnes” comme étant “le recrutement, le transport, le transfert, l’hébergement ou l’accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d’autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d’autorité ou d’une situation de vulnérabilité, ou par l’offre ou l’acceptation de paiements ou d’avantages pour obtenir le consentement d’une personne ayant autorité sur une autre aux fins d’exploitation. L’exploitation comprend, au minimum, l’exploitation de la prostitution d’autrui ou d’autres formes d’exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l’esclavage ou les pratiques analogues à l’esclavage, la servitude ou le prélèvement d’organes.”⁷²

Concernant les enfants victimes, l’article 3 (c) du Protocole stipule que “le recrutement, le transport, le transfert, l’hébergement ou l’accueil d’un enfant aux fins d’exploitation sont considérés comme une ‘traite des personnes’ même s’ils ne font appel à aucun des moyens énoncés dans l’article 3 (a).”⁷³ En d’autres termes, le Protocole reconnaît que les enfants ne peuvent jamais consentir à leur propre exploitation.

Le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant, concernant la vente d’enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants adresse quant à lui la ‘vente d’enfants,’ définie comme “tout acte ou toute transaction en vertu desquels un enfant est remis par toute personne ou de tout groupe de personnes à une autre personne ou un autre groupe contre rémunération ou tout autre avantage.”⁷⁴

Les deux concepts sont souvent utilisés conjointement et sans distinction claire. Toutefois, malgré un certain chevauchement, la ‘vente d’enfants’ n’est pas identique à la ‘traite’. La ‘vente d’enfants’ implique toujours une certaine forme de transaction commerciale, ce qui n’est pas nécessairement le cas de la traite des enfants, mais n’inclut pas nécessairement l’objectif d’exploiter un enfant (par exemple, la vente d’enfants en vue d’une adoption illégale). Par conséquent, la ‘vente d’enfants’ n’est pas nécessairement liée à des abus sexuels et à des formes d’exploitation sexuelle ou autre. Enfin, la ‘vente d’enfants’ peut avoir lieu sans que l’enfant soit physiquement déplacé hors de son environnement social, alors que la traite dépend intrinsèquement du déplacement de l’enfant.⁷⁵

La Côte d’Ivoire est un pays d’origine, de transit et de destination pour les enfants victimes de la traite à des fins d’exploitation sexuelle.⁷⁶

Des réseaux criminels nigériens exploitent sexuellement des filles de cette nationalité dans les régions minières du nord et de

⁷² Organisation des Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée visant à Prévenir, Réprimer et Punir la Traite des Personnes, en particulier des Femmes et des Enfants* (Protocole de Palerme). Art. 3 (a).

⁷³ *Ibid.* Art. 3(c).

⁷⁴ Assemblée Générale des Nations Unies. (2000). *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant, concernant la vente d’enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.* (A/RES/54/263). Art. 2(b).

⁷⁵ Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l’exploitation sexuelle des enfants. (2016). *Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l’Exploitation et l’Abus Sexuels.* Bangkok : ECPAT International.

⁷⁶ Département d’État des États-Unis. (2022). *2021 Country Reports on Human Rights Practices: Côte d’Ivoire.*

l'ouest du pays, notamment près des mines d'or de Tengrela.⁷⁷ Ils font également transiter certaines d'entre elles par la Côte d'Ivoire avant de les soumettre à l'exploitation sexuelle en Asie, aux Émirats arabes unis et en Afrique du Nord.⁷⁸ Des trafiquants ghanéens, marocains et nigériens recrutent en outre des filles dans leurs pays respectifs en leur promettant des emplois, avant de les soumettre à l'exploitation sexuelle dans des restaurants ou des salons de massage en Côte d'Ivoire.⁷⁹

L'exploitation d'enfants à des fins de travail domestique semble par ailleurs particulièrement prévalente en Côte d'Ivoire.^{80, 81} Dans certains cas, ce phénomène s'inscrit dans le cadre de la traite. Certains migrants béninois et togolais, ainsi que des trafiquants nigériens amènent avec eux des enfants qu'ils exploitent en tant que domestiques, en particulier dans le nord du pays. D'autres trafiquants, généralement des parents éloignés, transportent également vers Abidjan des filles des zones rurales de Côte d'Ivoire et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest sous prétexte de les scolariser ou de leur offrir une formation professionnelle, avant de les exploiter comme travailleuses domestiques.⁸² Les enfants travailleurs domestiques sont, de manière générale, particulièrement vulnérables à l'exploitation sexuelle, en particulier ceux résidant chez leur employeur ou dépendant de lui pour subvenir à leurs besoins.⁸³ Il convient aussi de se pencher sur la pratique du '*confiage*' et sur ses liens avec l'exploitation sexuelle et la traite des enfants.

Il s'agit d'une tradition ancienne très répandue dans le pays, selon laquelle un enfant est confié à un parent ou à un ami de confiance qui assurera son éducation. Dans certains cas, ce processus s'assimile à une adoption, les parents biologiques renonçant à leur droit de regard sur l'éducation de l'enfant.⁸⁴ Le *confiage* pourrait concerner entre 23% et 30% des enfants en Côte d'Ivoire,⁸⁵ bien que le gouvernement ne semble pas disposer de chiffres précis.⁸⁶ La majorité des enfants confiés sont issus de familles dévalorisées des zones rurales.⁸⁷ Certains se retrouvent dans une

Le confiage concerne entre 23% et 30% des enfants en Côte d'Ivoire.

Le phénomène touche plus largement les jeunes filles.



situation d'exploitation, notamment sexuelle,^{88, 89, 90} alors que d'autres sont obligés de développer leurs propres moyens de

77 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*

80 Le Monde Afrique. (2019). *Le gouvernement ivoirien veut s'attaquer aux abus du travail domestique*.

81 Réseau International des Droits de l'Homme. (2019). *Rapport alternatif pour l'évaluation de la République de la Côte d'Ivoire - Le travail des enfants en Côte d'Ivoire : Cas du travail domestique des filles âgées de 5 à 17 ans*. 3.

82 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report : Côte d'Ivoire*.

83 Organisation Internationale du Travail. (2017). *Guide pratique pour éliminer le travail des enfants et protéger les jeunes travailleurs dans le travail domestique*. Genève : OIT. 147.

84 Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2019). *Côte d'Ivoire - Les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail*. 9.

85 Fadilou Di Ba, M. (2021). *Le confiage : une culture et/ou un système de protection de l'enfance ?*

86 Comité des droits de l'enfant. (2019). *Liste de points concernant le deuxième rapport périodique de la Côte d'Ivoire – Additif : Réponses de la Côte d'Ivoire à la liste de points*.

87 Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2019). *Côte d'Ivoire - Les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail*. 9.

88 ONG Cavoequiva. (2022). *Le confiage d'enfant, une pratique traditionnelle en Afrique de l'Ouest, pouvant mener à une grande vulnérabilité*.

89 Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2019). *Côte d'Ivoire - Les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail*. 9.

90 SOS Violences Sexuelles, ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2016). *Analyse situationnelle de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Côte d'Ivoire*. 43.

survie en raison d'un manque d'attention ou de moyens de leurs tuteurs.⁹¹ De plus, des études évoquent le transfert et la mobilité des enfants confiés, ainsi que le versement d'une compensation par les tuteurs aux parents biologiques, suggérant un lien entre cette pratique et la traite ou la vente d'enfants dans certains cas précis.⁹² Selon l'organisation non gouvernementale Cavoequiva, le *confiage* à des fins de travail forcé touche plus largement les jeunes filles, celles-ci étant 'privilegiées' pour effectuer des travaux domestiques ou dans un contexte d'exploitation sexuelle ou de mariage forcé.⁹³

Exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme

L'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme est définie "en tant qu'actes d'exploitation sexuelle perpétrés dans le contexte des voyages, du tourisme, ou des deux."⁹⁴ La convention-cadre de l'Organisation mondiale du tourisme relative à l'éthique du tourisme reconnaît que l'exploitation des êtres humains, sous toutes ses formes, notamment l'exploitation sexuelle, et en particulier lorsqu'elle affecte les enfants, rentre en conflit avec la notion même de tourisme, et que cette dernière doit être activement combattue avec la coopération de tous les États concernés.⁹⁵

Le secteur du tourisme ivoirien a enregistré une croissance annuelle moyenne du nombre de touristes étrangers de près de 28% de 2012 à 2019.⁹⁶ En 2018, le pays se positionnait comme la troisième destination africaine de tourisme d'affaires,⁹⁷ et annonçait un plan d'investissement massif pour développer le secteur.^{98,99} L'épidémie de COVID-19 a bouleversé cette dynamique, faisant chuter le nombre de voyageurs internationaux et domestiques,¹⁰⁰ et provoquant une baisse des recettes touristiques de l'ordre de 70%.¹⁰¹ Toutefois, le gouvernement ambitionne toujours de faire du pays un leader africain du tourisme d'affaires et un hub régional du divertissement et du tourisme médical.^{102,103}

En 2019, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme listait, dans une contribution à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants, le développement du 'tourisme sexuel' comme l'une des causes de la demande de vente et d'exploitation sexuelle des enfants dans le pays.¹⁰⁴ Malgré cette prise de conscience, les recherches menées dans le cadre de la rédaction de ce rapport n'ont pas permis d'identifier d'études récentes se penchant en profondeur sur les caractéristiques et l'ampleur de l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme dans le pays.

En 2016, près d'un quart des 251 enfants interrogés dans le cadre de l'analyse situationnelle ont fait un lien entre leur exploitation à des fins de prostitution et les

- 91 SOS Violences Sexuelles, ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2016). *Analyse situationnelle de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Côte d'Ivoire*. 48.
- 92 Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2019). *Côte d'Ivoire - Les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail*. 9.
- 93 ONG Cavoequiva. (2022). *Le confiage d'enfant, une pratique traditionnelle en Afrique de l'Ouest, pouvant mener à une grande vulnérabilité*.
- 94 ECPAT International. (2016). *Global Study on Sexual Exploitation of Children in Travel and Tourism*. Bangkok: ECPAT International.
- 95 UNWTO. (2017). *Consideration, approval or adoption of the UNWTO Framework Convention on Tourism Ethics*. Art. 5(3).
- 96 République de Côte d'Ivoire, Ministère du Tourisme et des Loisirs. (2022). *Le tourisme en chiffres : Le bulletin d'information sur les statistiques du Tourisme en Côte d'Ivoire – année 2021*. 4.
- 97 La Tribune Afrique. (2018). *Tourisme d'affaires : la Côte d'Ivoire, troisième destination africaine derrière le Nigeria et le Maroc*.
- 98 Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire. (2018). *Tourisme : le gouvernement se dote de «Sublime Côte d'Ivoire» pour se hisser dans le top 5 africain en 2025*.
- 99 Financial Afrik. (2021). *Tourisme : la Côte d'Ivoire voit grand*.
- 100 République de Côte d'Ivoire, Ministère du Tourisme et des Loisirs. (2022). *Le tourisme en chiffres : Le bulletin d'information sur les statistiques du Tourisme en Côte d'Ivoire – année 2021*. 6, 11.
- 101 Anadolu Agency. (2021). *La Côte d'Ivoire au cœur du tourisme mondial*.
- 102 Agence Ivoirienne de Presse. (2022). *Côte d'Ivoire-AIP/ Le ministère du Tourisme veut professionnaliser toutes les chaînes de métier de ce secteur*.
- 103 Financial Afrik. (2021). *Tourisme : la Côte d'Ivoire voit grand*.
- 104 République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. (2019). *Contribution au rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants*. 2.

touristes ou les voyageurs. Ce phénomène, qui concernait davantage les filles (68%) que les garçons (32%), était alors présent à divers degrés dans chacune des villes constituant le terrain de recherche. Les auteurs semblaient être à la fois des étrangers de passage et des personnes voyageant à l'intérieur du pays.¹⁰⁵

Abidjan demeurait en 2021 la première destination touristique du pays avec plus de 14 millions de nuitées vendues (69,9% du total annuel)¹⁰⁶ ainsi qu'un centre régional majeur du tourisme d'affaires.^{107,108} La prévalence de l'exploitation d'enfants à des fins de prostitution dans la capitale économique en fait un terreau particulièrement fertile pour l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme, comme semblent le souligner des preuves anecdotiques récentes.¹⁰⁹

Il convient par ailleurs de noter que la Côte d'Ivoire accueillera la Coupe d'Afrique des nations de football 2023 en janvier/février 2024 dans les villes d'Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pédro, et Yamoussoukro.^{110,111} De tels

événements sportifs créent un environnement potentiellement propice à une hausse de l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays hôtes.¹¹²

Mariages précoces et mariages forcés

Le Guide de terminologie pour la protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuel (Guide de Luxembourg) définit le 'mariage d'enfants' comme "tout mariage dans lequel au moins l'un des conjoints est un mineur. Il s'agit de l'acte de marier une fille, garçon ou adolescent/e, en général une fille, avec ou sans son consentement."¹¹³

Bien que la législation ivoirienne interdise les mariages d'enfants, précoces et forcés, de sérieux problèmes de mise en œuvre subsistent. En mai 2019, le Comité des droits de l'enfant se disait "vivement préoccupé" par

Le Comité des droits de l'enfant se disait "vivement préoccupé" par le nombre élevé de mariages d'enfants en Côte d'Ivoire, ainsi que par l'absence de données statistiques sur le nombre de condamnations pour mariage d'enfants.



105 SOS Violences Sexuelles, ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2016). *Analyse situationnelle de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Côte d'Ivoire*. 38.

106 République de Côte d'Ivoire, Ministère du Tourisme et des Loisirs. (2022). *Le tourisme en chiffres : Le bulletin d'information sur les statistiques du Tourisme en Côte d'Ivoire – année 2021*. 20.

107 La Tribune Afrique. (2018). *Tourisme d'affaires : la Côte d'Ivoire, troisième destination africaine derrière le Nigeria et le Maroc*.

108 H2G Consulting. (n.d.). *Tourisme en Côte d'Ivoire : un secteur à grandes opportunités*.

109 Fratmat. (2022). *Prostitution : Ces adolescentes qui opèrent dans le luxe à Abidjan*.

110 Foot Africa. (2022). *CAN 2023 : Les villes hôtes et les stades dévoilés*.

111 France 24. (2022). *La prochaine Coupe d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire décalée à janvier/février 2024*.

112 UNICEF Office of Research-Innocenti. (2020). *The Sale & Sexual Exploitation of Children: Sport & Sporting Events*. 1.

113 Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2016). *Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels*. Bangkok: ECPAT International.

le nombre élevé de mariages d'enfants dans le pays, ainsi que par l'absence de données statistiques sur le nombre de condamnations pour mariage d'enfants.¹¹⁴ En juillet 2019, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes notait quant à lui que l'interdiction des mariages d'enfants de nature coutumière ou religieuse n'était pas appliquée.¹¹⁵

En 2016, la dernière année pour laquelle des données officielles sont disponibles, 27% des ivoiriennes âgées de 20 à 24 ans avaient été mariées ou en union informelle avant l'âge de 18 ans, et 7% d'entre elles l'avaient été avant l'âge de 15 ans.¹¹⁶ La prévalence des unions précoces était particulièrement élevée chez les femmes de cette tranche d'âge vivant dans les foyers les plus pauvres, en milieu rural, ou au niveau d'éducation faible,¹¹⁷ les filles étant souvent obligées d'abandonner leurs études pour devenir des épouses.¹¹⁸ Elle variait en outre en fonction de la religion, allant de 48,9% chez les femmes animistes ou sans religion à 38,2% chez les musulmanes et 22,9% chez les chrétiennes.¹¹⁹ Le taux de mariages d'enfants variait également en fonction de l'ethnie, dépassant 40% chez les femmes Gur, Mandé du sud, ou issues d'ethnies non-ivoiriennes.¹²⁰ Le phénomène des unions précoces affecte aussi les garçons, encore que dans une bien moindre mesure. Ainsi, en 2016, 3,5% des ivoiriens âgés de 20 à 24 ans avaient été mariés ou en union informelle avant l'âge de 18 ans, et 0,7% d'entre eux l'avaient été avant l'âge de 15 ans.¹²¹

Selon l'UNICEF, le taux annuel moyen de réduction du pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans ayant été mariées ou en couple pour la première fois avant l'âge de 18 ans n'était que de 2,3% de 2006 à 2016, soit bien en dessous de la diminution annuelle moyenne de 23,5% requise pour éliminer le mariage d'enfants à l'horizon 2030.¹²² En Côte d'Ivoire, les mariages d'enfants sont liés à la tradition et aux stéréotypes de genre, en plus d'être vus comme un moyen de préserver l'honneur familial. Dans de nombreuses communautés, la virginité des filles est considérée comme le gage de la dignité de ses parents. Elle est d'ailleurs souvent une condition au mariage, exigée par la famille du futur époux. Beaucoup de parents choisissent donc de marier leurs filles adolescentes pour éviter qu'elles ne deviennent sexuellement actives, et donc tombent enceintes, avant leur mariage.¹²³ Le mariage précoce contient en outre une dimension économique non négligeable pour la famille de la mariée, puisqu'il lui permet d'obtenir une dot.^{124, 125} Cet échange d'avantages avec l'une des parties à l'union constitue toutefois une circonstance pouvant être manipulée pour faciliter l'exploitation. Il peut en effet conférer une présomption de propriété à la partie dominante, ce qui peut être perçu comme une autorisation de contrôler ou même de commettre des violences à l'encontre de la partie la plus faible.¹²⁶

114 Comité des droits de l'enfant. (2019). *Observations finales concernant le deuxième rapport périodique de la Côte d'Ivoire*.

115 Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. (2019). *Observations finales concernant le quatrième rapport périodique de la Côte d'Ivoire*.

116 UNICEF. (2022). *Le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest et centrale - Aperçu statistique et réflexion sur l'élimination de cette pratique*. 32.

117 *Ibid.*

118 Humanium. (2020). *Enfants de Côte d'Ivoire : Concrétiser les droits de l'enfant en Côte d'Ivoire*.

119 Royaume de Belgique, Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. (2018). *COI Focus - Côte d'Ivoire : Le mariage forcé*. 12.

120 *Ibid.* 13.

121 Ministère du Plan et du Développement. (2017). *La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire - Enquête à indicateurs multiples 2016 - MICSS*. 142.

122 UNICEF. (2022). *Le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest et centrale - Aperçu statistique et réflexion sur l'élimination de cette pratique*. 35.

123 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *"On va régler ça en famille" - Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire*. 16.

124 Baoré Di Baoré, A. (2019). *Nouvelle loi de 2019 relative au mariage en Côte d'Ivoire : la dot désormais légalisée ?*

125 Fratmat. (2020). *Dot en Côte d'Ivoire : Quand le modernisme prend le pas sur la tradition*.

126 ECPAT International. (2020). *Summary paper on Child Early and Forced Marriage as a Form of, or Pathway to Sexual Exploitation of Children*. Bangkok: ECPAT International. 2.

Les mariages d'enfants tendent, sur le long terme, à auto-entretenir la pauvreté qui affecte les filles et leurs familles, car ils sont souvent associés à la déscolarisation des filles et aux grossesses précoces qui limitent leur autonomisation.¹²⁷ Ainsi, en 2016, 58% des filles âgées de 15 à 17 ans mariées ou en couple étaient déscolarisées, contre seulement 8% de celles n'ayant jamais été mariées ou en couple.¹²⁸ En outre, 48% des ivoiriennes âgées de 20 à 24 ans ayant été mariées enfants étaient devenues mères avant leur majorité, contre seulement 14% de celles s'étant mariées après 18 ans.¹²⁹ En 2020, l'organisation Citoyennes pour la promotion et la défense des droits des enfants, femmes et minorités a interrogé 5 556 habitants d'Abidjan dans le cadre d'une enquête sur les violences faites aux femmes pendant la pandémie de COVID-19. Les sondés ont témoigné avoir eu connaissance de 1 290 cas de mariages de filles.¹³⁰ Des recherches plus approfondies sont toutefois nécessaires pour mieux comprendre l'impact de la pandémie sur les mariages précoces.

Les mariages dits 'arrangés' constituent en outre une pratique courante, et sont considérés comme normaux en milieu rural.¹³¹ Les arrangements matrimoniaux malhonnêtes font partie des tactiques souvent utilisées par les auteurs de violences pour soustraire les enfants à leur famille et les soumettre à la traite, notamment dans les pays où les mariages précoces subsistent.¹³² Le gouvernement ivoirien a recensé 96 cas de mariages forcés en 2020, ainsi que 21 cas entre janvier et octobre 2021.¹³³ Les chiffres officiels ont toujours été relativement bas (49 mariages forcés en 2013, 6 en 2014, 64 en 2015 et 12 en 2016),¹³⁴ ce qui suggère que le phénomène est peu signalé aux autorités. Une fille qui refuse un mariage forcé risque d'être bannie du cercle familial, voire d'être soumise à des violences physiques ou des privations. En l'absence d'hébergement ou de revenus, certaines victimes en rupture familiale peuvent se retrouver dans une situation précaire, ce qui augmente leur vulnérabilité à l'exploitation sexuelle.¹³⁵

127 Filles, Pas Épouses. (2017). *Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre*.

128 UNICEF. (2022). *Le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest et centrale - Aperçu statistique et réflexion sur l'élimination de cette pratique*. 33.

129 *Ibid.* 34.

130 Le Monde Afrique. (2021). "À Abidjan, les violences sexuelles ont explosé pendant le confinement."

131 Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2020). *Rapport de mission en République de Côte d'Ivoire du 25 novembre au 7 décembre 2019*. 98.

132 ECPAT International. (2020). *Summary paper on Child Early and Forced Marriage as a Form of, or Pathway to Sexual Exploitation of Children*. Bangkok: ECPAT International. 3.

133 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). "On va régler ça en famille" - *Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire*. 5.

134 Royaume de Belgique, Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. (2018). *COI Focus - Côte d'Ivoire : Le mariage forcé*. 11.

135 *Ibid.* 13, 14.

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX ET CADRE LÉGAL RELATIFS À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Statut de la ratification des instruments internationaux et régionaux pertinents, rapports aux organes chargés des droits de l'homme et engagement avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme

Instrument internationaux	Date de ratification/ adhésion
Convention internationale relative aux droits de l'enfant - 1989	4 février 1991
Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants - 2000	19 septembre 2011 (adhésion)
Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants	7 février 2003
Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants - 2000	25 octobre 2012 (adhésion)
Instrument régionaux	Date de ratification/ adhésion
Charte africaine des droits et du bien-être de l'Enfant	1 mars 2022
Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique	5 octobre 2022
Convention de l'Union Africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel	Non-Signée/Non-ratifiée

Organes chargés des droits de l'homme	Date de soumission du rapport le plus récent	Commentaires
Comité des droits de l'enfant (examen de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant)	27 novembre 2017	<p>Dates d'examen : 20-21 mai 2019</p> <p>Observations finales concernant l'exploitation sexuelle des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • “[D]e proscrire expressément le mariage d'enfants [et] de faire en sorte que tous ceux qui se livrent à ces pratiques préjudiciables soient traduits en justice et fassent l'objet de sanctions [...]” • “[D]e redoubler d'efforts pour lutter contre la traite des enfants et [...] d'allouer des ressources [...] suffisantes à la détection des cas de traite d'enfants et à la conduite d'enquêtes sur ces cas.” • “De créer une base de données nationale et centralisée qui recense tous les cas de violence à l'égard des enfants, y compris les cas d'exploitation sexuelle et de maltraitance.” • “De doter les systèmes de protection et de réadaptation des enfants victimes de violences sexuelles de ressources humaines, techniques et financières suffisantes.”
Comité des droits de l'enfant (examen du PFVE)	Non soumis	/
Conseil des droits de l'homme - Groupe de travail sur l'examen périodique universel	19 février 2019 Le prochain examen de la Côte d'Ivoire aura lieu lors de la 47 ^{ème} session en octobre-novembre 2024.	<p>Date d'examen : 7 mai 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Mettre en œuvre la stratégie nationale nécessaire pour soutenir les victimes de violences sexistes et les enfants victimes d'exploitation sexuelle.” • “Prendre des mesures et fournir les moyens nécessaires pour faciliter l'accès des victimes de violences sexuelles à la justice et améliorer l'aide juridique et judiciaire à ces victimes.” • “Renforcer l'action visant à mettre fin aux mutilations génitales féminines et aux mariages forcés.” • “Poursuivre les efforts en matière de lutte contre la traite des personnes, particulièrement celle des enfants.”

Engagements internationaux	
Engagement	Date de commencement
Objectifs de Développement Durable	2015
Engagements Régionaux	
Engagement	Date de commencement
Union Africaine Agenda de l'Union Africaine 2063 Agenda 2040 pour les Enfants d'Afrique : Favoriser une Afrique digne des enfants Campagne de 2014 pour mettre fin au mariage des enfants et Position africaine commune sur le mariage des enfants	1963

Dans son deuxième Rapport volontaire des objectifs de développement durable en 2022, le gouvernement s'est concentré sur ses actions contre les violences sexuelles et basées sur le genre, sans détailler aucune mesure spécifique de lutte contre l'exploitation sexuelle et la traite des enfants.¹³⁶

Au niveau régional, la Côte d'Ivoire est membre d'AFRIPOL, une organisation de l'Union Africaine dont l'objectif est d'établir un cadre de coopération, y compris dans la lutte contre la traite des êtres humains.¹³⁷ Le pays est également partie à l'Accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à l'Accord multilatéral de coopération régionale de lutte contre la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre. La Côte d'Ivoire est en outre membre d'INTERPOL.

En juillet 2022, l'ambassade américaine en Côte d'Ivoire a annoncé que les deux pays allaient prochainement discuter des termes d'un partenariat 'Pacte de protection de l'enfance', un plan pluriannuel non contraignant visant à lutter contre la traite à des fins sexuelles et le travail forcé des enfants en Côte d'Ivoire. Le partenariat pourrait inclure jusqu'à 10 millions de dollars en aide américaine aux organisations de la société civile et/ou internationales actives dans ces domaines.¹³⁸

LÉGISLATION NATIONALE

Depuis 2010, la Côte d'Ivoire a considérablement renforcé son arsenal juridique pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment à travers l'adoption de lois dédiées contre la traite et les pires formes de travail des enfants¹³⁹ et la

¹³⁶ République de Côte d'Ivoire. (2022). *Deuxième rapport national volontaire de la Côte d'Ivoire*. 67-69.

¹³⁷ The African Union Mechanism for Police Cooperation. (n.d). *About Afripol*.

¹³⁸ Ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire. (2022). *Les États-Unis et la Côte d'Ivoire discutent un partenariat sur le pacte de protection de l'enfance*.

¹³⁹ République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*.

cybercriminalité.¹⁴⁰ En 2018 et 2019, le pays a également adopté de nouveaux Codes Pénal¹⁴¹ et de Procédure Pénale,¹⁴² et procédé à une réforme en profondeur du droit du mariage.¹⁴³ Toutefois, des progrès restent à faire pour mieux protéger les enfants contre toutes les manifestations de l'exploitation sexuelle. Le fait qu'un nombre significatif d'infractions relatives à l'exploitation sexuelle des enfants soit considéré comme des délits est particulièrement inquiétant, dans la mesure où la prescription de l'action publique en matière de délit n'est que de trois ans révolus.¹⁴⁴ Les enfants victimes d'exploitation sexuelle sont particulièrement peu enclins à les signaler, ou ne le font que plusieurs années après les faits. Diverses raisons, comme des sentiments de peur, de honte ou de culpabilité, expliquent cette difficulté à révéler ce qui s'est passé.¹⁴⁵ Des délais de prescription aussi courts sont donc de nature à créer un climat d'impunité pour les délinquants.

Exploitation des enfants à des fins de prostitution

Les professionnels du sexe ou les enfants exploités à des fins de prostitutions âgés de 13 ans ou plus risquent entre quinze jours et trois mois de prison s'ils procèdent ou tentent de procéder publiquement au racolage.^{146, 147} En parallèle, la loi dispose que les enfants qui, pour de l'argent, un profit ou toute autre considération, ou parce qu'ils y sont contraints ou incités, se livrent à des rapports sexuels ou à des actes obscènes, sont réputés

être victimes d'exploitation sexuelle.¹⁴⁸ Il existe peu d'informations disponibles sur la façon dont ces deux dispositions cohabitent, bien que la presse locale ait rapporté des cas d'arrestation de mineures pour racolage en 2019,¹⁴⁹ 2020,¹⁵⁰ et 2022.¹⁵¹

Le Code Pénal punit également le proxénétisme d'une peine d'emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 1 600 à 16 000 dollars US (US\$).¹⁵² Le fait que la victime soit mineure constitue une circonstance aggravante, les peines encourues étant alors doublées.¹⁵³ La loi dispose en outre que quiconque, ayant la garde ou la charge d'un enfant, le contraint ou l'encourage à la débauche ou à la prostitution est passible d'une peine de prison de cinq à vingt ans et d'une amende de 8 à 80 000 US\$.¹⁵⁴ Quiconque excite, favorise ou facilite la débauche ou la corruption de mineur risque par ailleurs deux à cinq ans de prison ainsi qu'une amende de 800 à 8 000 US\$.¹⁵⁵

Les notions de prostitution, de débauche et de corruption n'étant pas définies par le Code Pénal, il est difficile de savoir si celles-ci couvrent la promesse de rémunération ou de toute autre contrepartie. Il n'existe en outre aucune disposition spécifique criminalisant les délinquants pédosexuels dans ce contexte. Le fait de commettre tout acte sexuel avec un mineur de 15 ans constitue toutefois un viol statutaire en vertu du Code Pénal, qui donc fixe l'âge du consentement sexuel à ce seuil.¹⁵⁶ L'auteur des faits risque alors la prison à vie.¹⁵⁷

¹⁴⁰ République de Côte d'Ivoire. (2013). *Loi n° 2013-451 du 19 juin 2013*.

¹⁴¹ République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*.

¹⁴² République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*.

¹⁴³ République de Côte d'Ivoire. (2019). *Loi n° 2019-570 du 26 juin 2019 relative au mariage*.

¹⁴⁴ République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 12.

¹⁴⁵ ECPAT International. (2019). *Explanatory Report to the Guidelines regarding the implementation of the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the sale of children, child prostitution and child pornography*. Bangkok: ECPAT International. 91.

¹⁴⁶ République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 361.

¹⁴⁷ *Ibid.* Art. 113.

¹⁴⁸ République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 9.

¹⁴⁹ Koaci. (2019). *Suite à notre article sur la prostitution des mineures à Abobo, la police réagit en interpellant 22 jeunes filles*.

¹⁵⁰ Fratmat. (2020). *Marcory : 25 filles interpellées pour racolage actif*.

¹⁵¹ *linfodrome.ci*. (2022). *Prostitution à Marcory : La police rafle 110 filles de joie et 23 garçons*.

¹⁵² République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 358.

¹⁵³ *Ibid.* Art. 359.

¹⁵⁴ République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 25.

¹⁵⁵ République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 360.

¹⁵⁶ *Ibid.* Art. 403.

¹⁵⁷ *Ibid.* Art. 404.

Exploitation sexuelle des enfants en ligne

La définition de la 'pornographie impliquant des enfants'^{158, 159} dans la loi n° 2010-272 sur l'interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ne couvre pas explicitement la représentation des organes sexuels d'un enfant, les matériels générés par ordinateur, ou les représentations mettant en scène des personnes apparaissant comme des enfants.¹⁶⁰ De son côté, la définition de la 'pornographie infantile' de la loi n° 2013-451 n'inclut pas explicitement la représentation des organes sexuels d'un enfant, ni les images d'un enfant de 15 ans ou plus se livrant à un comportement sexuellement explicite (une notion qu'elle ne définit d'ailleurs pas).¹⁶¹ De plus, elle ne mentionne ni les matériels audio, non visuels ou générés par ordinateur, ni les représentations mettant en scène des personnes apparaissant comme des enfants. Bien que cela ne soit pas précisé, la définition semble inclure la diffusion en ligne et en direct d'abus sexuels d'enfants.

La loi n° 2010-272, de portée plus générale, prévoit également des peines plus lourdes. Elle punit ainsi, de cinq à vingt ans de prison, le fait d'employer, utiliser, persuader, inciter, encourager, contraindre un enfant, ou le transporter sur ou hors du pays pour qu'il se livre à des actes sexuels aux fins de la production de leur représentation visuelle.¹⁶² Cette formulation restrictive ne couvre toutefois pas tous les types de matériels d'abus sexuels d'enfants. De plus, la loi criminalise le fait d'employer un enfant pour produire une 'représentation pornographique' destinée à être importée en Côte d'Ivoire, ou de recevoir, diffuser, vendre ou posséder de tels matériels

avec l'intention de les importer ;¹⁶³ ainsi que le fait de les transporter à l'intérieur ou hors du pays, les recevoir, les diffuser, ou les reproduire sciemment.¹⁶⁴ Les peines de prison encourues vont alors de cinq à dix ans.

La loi n° 2013-451 se concentre plus spécifiquement sur la dimension en ligne des infractions liées aux matériels d'abus sexuels d'enfants, mais les peines qu'elle prévoit demeurent relativement faibles. Elle punit ainsi, de deux à cinq ans de prison, quiconque produit, enregistre, offre, met à disposition, diffuse, transmet, se procure ou procure à autrui, importe ou fait importer, exporte ou fait exporter ces matériels par le biais d'un système d'information ou d'un moyen de stockage de données informatiques.¹⁶⁵ La simple possession est également passible d'un à trois ans de prison ;¹⁶⁶ bien qu'il existait un projet de loi pour la porter au double à la date de Décembre 2022.^{167, 168} Le fait d'accéder à du matériel d'abus sexuels d'enfant par le biais d'un système d'information ou d'un moyen de stockage de données informatiques n'est toutefois pas criminalisé. Ainsi, bien que les personnes impliquées dans la retransmission en direct d'abus sexuel sur enfants en ligne puissent être poursuivies, cela n'est pas le cas des spectateurs.

Les enfants qui produisent volontairement des images sexuelles les représentant ne devraient jamais être tenus pénalement responsables. De plus, lorsque ce type de matériel est produit à la suite d'une contrainte, d'un chantage ou de pressions, et qu'il est distribué, diffusé ou vendu, ce sont les responsables de ce comportement criminel qui doivent être punis et non les victimes.¹⁶⁹ Toutefois, la législation ivoirienne ne contient aucune disposition

¹⁵⁸ ECPAT préfère les termes 'matériels d'abus sexuels d'enfants' ou 'matériels d'exploitation sexuelle d'enfants', mais dans un contexte juridique, continue d'employer le terme 'pornographie infantile,' conformément au Guide de terminologie adopté récemment à grande échelle. 43.

¹⁵⁹ République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 15.

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ République de Côte d'Ivoire. (2013). *Loi n° 2013-451 du 19 juin 2013*. Art. 1.

¹⁶² République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 26.

¹⁶³ *Ibid.* Art. 29.

¹⁶⁴ *Ibid.* Art. 28.

¹⁶⁵ République de Côte d'Ivoire. (2013). *Loi n° 2013-451 du 19 juin 2013*. Art. 15, 16.

¹⁶⁶ *Ibid.* Art. 17.

¹⁶⁷ Présidence de la République de Côte d'Ivoire. (2021). *Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 08 septembre 2021*.

¹⁶⁸ SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

¹⁶⁹ ECPAT International. (2020). *Summary Paper on Online Child Sexual Exploitation*. Bangkok: ECPAT International. 10.

spécifique qui exclut la responsabilité pénale d'un enfant impliqué dans la production et le partage consensuels de contenu sexuel auto-généré, pas plus qu'elle ne criminalise explicitement d'autres manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne comme le délit de chantage sexuel sur mineur et la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles (*online grooming*).

Les fournisseurs d'accès à internet ne sont pas soumis à une obligation de surveillance ni à une obligation de recherche des faits ou des circonstances révélant des activités illicites.¹⁷⁰ Toutefois, ils sont tenus de mettre en place des dispositifs de signalement et d'informer les autorités publiques compétentes de toutes activités illicites qui leur sont signalées et qu'exercent les destinataires de leurs services. Tout manquement est passible d'une peine d'emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 1 600 à 8 000 US\$.¹⁷¹ Bien que certaines entreprises du secteur observent ces obligations, le peu d'informations disponibles à ce sujet suggère un manque de transparence, ou de suivi de la part des autorités.¹⁷²

Vente et traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

La loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010 criminalise la traite des enfants, qu'elle définit comme *“tout acte de recrutement, de transport, de transfert, d'hébergement, ou d'accueil d'enfants à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays, aux fins d'exploitation quels que soient les moyens utilisés.”*¹⁷³ Elle spécifie par ailleurs que l'exploitation comprend *“la prostitution de l'enfant et toutes formes*

*d'utilisation à des fins sexuelles de l'enfant.”*¹⁷⁴

La loi n° 2016-1111 relative à la lutte contre la traite des personnes contient une définition similaire de la traite des enfants.¹⁷⁵ La législation ivoirienne est donc conforme au Protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.¹⁷⁶ La loi n° 2010-272 s'applique à la fois aux infractions domestiques et aux infractions à caractère transnational, et dispose également que la tentative est punissable.¹⁷⁷ Tout adulte qui voyage avec un enfant sans être capable de prouver leur parenté ou sans une autorisation expresse des parents ou des autorités judiciaires/administratives peut également être poursuivi pour traite d'enfants.¹⁷⁸

La traite des enfants est punie d'une peine de prison de 10 à 20 ans et d'une amende pouvant aller jusqu'à 32 000 US\$.¹⁷⁹ La peine est automatiquement portée à 20 ans si la victime est âgée de moins de 14 ans ou si elle a été soumise à l'exploitation sexuelle.¹⁸⁰ Il convient de noter que toutes les infractions prévues par la loi n° 2010-272 sont des délits,¹⁸¹ ce qui contredit la définition du Code Pénal (infraction passible d'une peine de prison supérieure à deux mois et inférieure ou égale à dix ans).¹⁸² C'est également le cas pour les infractions prévues par la loi n° 2016-1111,¹⁸³ et ce bien qu'elle sanctionne la traite des enfants de peines similaires.¹⁸⁴

Malgré un certain chevauchement, la vente et la traite d'enfants restent deux notions différentes. En effet, la vente nécessite à la fois le transfert d'un enfant et une transaction, alors que ce n'est pas nécessairement le cas pour la

170 République de Côte d'Ivoire. (2013). *Loi n° 2013-451 du 19 juin 2013*. Art. 50.

171 *Ibid.*

172 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

173 République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 11.

174 *Ibid.* Art. 8.

175 République de Côte d'Ivoire. (2016). *Loi n° 2016-1111 du 8 décembre 2016*. Art. 4, 6.

176 Assemblée générale des Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*. Art. 3.

177 République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n°2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 39.

178 *Ibid.* Art. 18.

179 *Ibid.* Art. 21.

180 *Ibid.* Art. 4, 22.

181 *Ibid.* Art. 39.

182 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 3.

183 République de Côte d'Ivoire. (2016). *Loi n°2016-1111 du 8 décembre 2016*. Art. 9.

184 *Ibid.* Art. 6.

traite. Par ailleurs, contrairement à cette dernière, elle ne conduit pas nécessairement à une situation d'exploitation. Enfin, malgré le fait qu'elle implique un transfert, la vente d'enfants peut se produire sans qu'il y ait déplacement physique de la victime en dehors de son environnement social, alors que la traite présuppose un tel déplacement.¹⁸⁵

La loi n° 2010-272 interdit la vente d'enfants,¹⁸⁶ mais ne prévoit aucune sanction autonome pour cette infraction. Il convient de noter que le Code Pénal dispose que l'exercice, à l'encontre d'une personne, d'un des attributs du droit de propriété constitue une réduction en esclavage passible d'un emprisonnement de dix à vingt ans.¹⁸⁷ Cette disposition peut théoriquement s'appliquer aux cas de vente d'enfants, bien que rien ne permette de l'affirmer en raison du manque d'information sur le sujet.

Exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme

La législation ivoirienne ne contient pas de dispositions spécifiques en matière d'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme, comme montré par la Liste de vérification juridique rédigée par ECPAT International en 2022.¹⁸⁸

Le Code du Tourisme dispose que le touriste est tenu d'éviter l'exploitation des êtres humains sous toutes ses formes, notamment sexuelle et spécialement lorsqu'elle s'applique aux enfants,¹⁸⁹ mais cette disposition ne criminalise aucun comportement précis.

Les personnes morales sont pénalement responsables des infractions commises pour leur compte par leurs organes ou représentants, sans préjudice des peines

desquelles les auteurs ou complices seraient également passibles. Une personne morale n'encourt que la peine d'amende, bien que cette dernière puisse être portée à un montant maximal cinq fois supérieur à celui encouru par une personne physique.¹⁹⁰ Les entreprises du secteur des voyages et du tourisme sont donc susceptibles d'être poursuivies en justice pour les infractions liées à l'exploitation sexuelle des enfants présentes dans la législation ivoirienne. Toutefois, l'organisation de voyages et de déplacements ayant explicitement ou implicitement pour but de faire participer un ou plusieurs enfants à des activités sexuelles n'est pas directement criminalisée.

En outre, la législation ne prévoit pas de processus de vérification des antécédents judiciaires des ressortissants nationaux ou étrangers souhaitant travailler ou faire du bénévolat au contact d'enfants. Elle n'interdit pas non plus explicitement aux auteurs d'infractions sexuelles contre des enfants ayant fait l'objet d'une condamnation d'exercer des professions pouvant les amener à être en contact avec des enfants. La loi permet toutefois aux juges de priver tout condamné pour des infractions liées à la traite ou aux pires formes de travail des enfants du droit d'ouvrir une école ou d'exercer des fonctions se rapportant à l'enseignement, à l'éducation ou à la garde des enfants.¹⁹¹

Le Code Pénal autorise aussi l'autorité judiciaire à interdire l'accès au territoire à tout ressortissant étranger condamné en Côte d'Ivoire. L'interdiction peut aller de cinq à vingt ans pour des crimes, et de deux à cinq ans pour des délits.¹⁹² Rien n'indique toutefois que cette disposition soit régulièrement utilisée contre des personnes condamnées pour des infractions en lien avec l'exploitation sexuelle d'enfants. Enfin, il ne semble exister aucune

¹⁸⁵ Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2016). *Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels*. 63.

¹⁸⁶ République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 4, 12.

¹⁸⁷ République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 441.

¹⁸⁸ ECPAT International. (2022). *Côte d'Ivoire – Liste de Vérification Juridique : Mesures juridiques clés visant à protéger les enfants de l'exploitation sexuelle lors des voyages et du tourisme*. Bangkok : ECPAT International.

¹⁸⁹ République de Côte d'Ivoire. (2014). *Code du Tourisme*. Art. 54.

¹⁹⁰ République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 96.

¹⁹¹ République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n°2010-272 du 30 Septembre 2010*. Art. 38.

¹⁹² République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 82.

disposition légale ou réglementaire visant à refuser explicitement l'entrée ou la sortie de personnes condamnées pour abus sexuels d'enfants du territoire ivoirien, ou à établir des conditions strictes pour leur voyage.

Mariages précoces et mariages forcés

La loi n° 2019-570 du 26 juin 2019 fixe l'âge légal du mariage à 18 ans révolus pour les enfants de tout genre, sans aucune exception.¹⁹³ La législation punit par ailleurs, d'un emprisonnement d'un à cinq ans et/ou d'une amende de 580 à 16 000 US\$, quiconque *“ayant autorité sur un mineur, autorise son union matrimoniale, qu'elle soit de nature civile, coutumière ou religieuse.”*¹⁹⁴ Le Code Pénal prévoit la même sanction en cas de contrainte d'une personne à entrer dans une union matrimoniale de toute nature. La loi dispose également que la peine maximale soit prononcée si la victime est mineure, et dispose que la tentative est également punissable. L'autorité civile, coutumière ou religieuse qui, en connaissance de cause, prête son ministère à la célébration d'une union matrimoniale impliquant un enfant, forcée ou non, est punie de la même peine que l'auteur.¹⁹⁵

La législation a longtemps criminalisé la pratique de la dot,¹⁹⁶ bien que cette prohibition ne fût jamais appliquée. La loi n° 2019-570 a de facto décriminalisé cette pratique sans pour autant la réguler.¹⁹⁷ Ce vide juridique est d'autant plus problématique qu'aucune disposition ne couvre spécifiquement la vente d'enfants à des fins sexuelles, à laquelle la pratique de la dot peut parfois s'apparenter. Toutefois, les recherches menées dans le cadre de ce rapport n'ont pas permis de trouver des

informations sur les liens éventuels entre ces deux pratiques.

Juridiction extraterritoriale et législation sur l'extradition

Le Code de Procédure Pénale établit la compétence extraterritoriale passive et active des juridictions ivoiriennes pour les crimes et les délits, et ce même lorsque l'inculpé n'a acquis la nationalité ivoirienne qu'après les faits.¹⁹⁸ Toutefois, ces dispositions ne couvrent pas les crimes ou délits commis par les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire ivoirien malgré l'obligation en ce sens énoncée à l'article 4-2 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.¹⁹⁹ En outre, la loi pénale s'applique à tout crime ou délit puni d'emprisonnement commis à l'étranger dès lors que la victime est de nationalité ivoirienne au moment des faits.²⁰⁰

Dans certaines législations, une infraction doit être punissable à la fois dans l'État où elle a été commise et dans l'État qui cherche à la poursuivre afin que ce dernier puisse invoquer sa compétence extraterritoriale (principe de double incrimination). C'est le cas pour les délits commis à l'étranger par des ressortissants ivoiriens,²⁰¹ ce qui inclut des manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants telles que le mariage forcé,²⁰² les matériels d'abus sexuels d'enfants,^{203, 204} ou certaines infractions liées à l'exploitation des enfants à des fins de prostitution.²⁰⁵ La loi n° 2016-1111 lève toutefois l'exigence de double incrimination pour les infractions liées à la traite et aux pires formes de travail des enfants.²⁰⁶

193 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Loi n° 2019-570 du 26 juin 2019 relative au mariage*. Art. 2.

194 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Loi n° 2021-893 du 21 décembre 2021*.

195 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 439.

196 République de Côte d'Ivoire. (1964). *Loi n° 64-381 du 7 octobre 1964*. Art. 20.

197 Baoré Di Baoré, A. (2019). *Nouvelle loi de 2019 relative au mariage en Côte d'Ivoire : la dot désormais légalisée ?*

198 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 703.

199 Assemblée générale des Nations Unies. (2000). *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants*. Art. 4-2.

200 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 20.

201 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 703.

202 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 439.

203 République de Côte d'Ivoire. (2010). *Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010*.

204 République de Côte d'Ivoire. (2013). *Loi n° 2013-451 du 19 juin 2013*. Art. 15-17.

205 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 358.

206 République de Côte d'Ivoire. (2016). *Loi n° 2016-1111 du 8 décembre 2016*. Art. 16.

Dans les cas d'exploitation sexuelle d'enfants, l'exigence de double incrimination peut rendre l'extraterritorialité et l'extradition inapplicables si les infractions ne sont pas criminalisées dans l'un des pays ou que leur qualification diffère d'un pays à l'autre. Elle est donc susceptible d'encourager les délinquants pédosexuels à privilégier les pays à la législation lacunaire afin d'empêcher d'autres États d'exercer leur juridiction extraterritoriale ou de demander leur extradition.²⁰⁷ En 2019, le Comité des droits de l'enfant a noté que le principe de double incrimination créait un vide juridique permettant l'impunité, et donc qu'il ne devrait pas être appliqué pour les infractions couvertes par le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.²⁰⁸

En l'absence de convention internationale pertinente, la loi du 10 mars 1927 relative à l'extradition des étrangers s'applique.²⁰⁹ Celle-ci pose une stricte exigence de double incrimination, et dispose que l'infraction objet de l'extradition doit être punie dans l'État requérant d'une peine maximale d'au moins deux ans d'emprisonnement. Les faits constitutifs de tentative ou de complicité sont soumis aux mêmes règles.²¹⁰ Bien que les ressortissants ivoiriens ne puissent pas faire l'objet d'une extradition,²¹¹ ils peuvent être poursuivis par les juridictions nationales en vertu du principe d'extraterritorialité.²¹² Les traités d'extradition auxquels le pays est partie contiennent des conditions similaires (double incrimination, gravité minimale de l'infraction et, de manière générale, non-extradition des nationaux).^{213, 214}

207 ECPAT International. (2022). *Extraterritorial Jurisdiction and Extradition Legislation as Tools to Fight the Sexual Exploitation of Children*. Bangkok: ECPAT International. 7.

208 Comité des droits de l'enfant. (2019). *Guidelines regarding the implementation of the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the sale of children, child prostitution and child pornography*. 15.

209 République de Côte d'Ivoire. (1927). *Loi du 10 mars 1927 relative à l'extradition des étrangers*. Art. 1.

210 *Ibid.* Art. 4.

211 *Ibid.* Art. 5.

212 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 703.

213 République française. (1961). *PROJET DE LOI autorisant : 1° la ratification du Traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Côte-d'Ivoire ; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire*.

214 Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. (1994). *Convention D'Extradition*. (A/P1/8/94). Art. 10.

RÉPONSE NATIONALE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

COORDINATION ET COOPÉRATION

La Côte d'Ivoire n'est dotée d'aucun organe politique ou plan d'action national dédié spécifiquement à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, ce qui limite la planification et la mise en œuvre d'une action publique globale et coordonnée sur ce sujet. Depuis 2014, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant pilote, par le biais du Comité National de Lutte Contre les Violences basées sur le Genre, une Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.²¹⁵ Cette dernière a longtemps occulté la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants, qui n'a donc pas fait l'objet de mesures spécifiques. En 2022, sous l'impulsion de la société civile, le gouvernement a accepté d'inclure l'exploitation sexuelle des enfants dans la Stratégie nationale. Toutefois, les détails des mesures, dont la mise en œuvre devrait vraisemblablement commencer au cours de 2023, n'avaient pas encore été rendus publics au moment de la rédaction du présent rapport.²¹⁶

Les trois Plans d'Action Nationaux de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (2012-2014,²¹⁷ 2015-2017,²¹⁸ 2019-2021)²¹⁹ n'ont pas mis un accent particulier sur l'exploitation sexuelle. Le Plan d'Action et la Stratégie Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes 2016-2020 ne contenaient pas non plus de mécanismes ou d'objectifs dédiés spécifiquement à la traite des enfants à des fins sexuelles.^{220, 221} De plus, le gouvernement n'a pas alloué de budget pour financer les activités du Comité national de lutte contre la traite en 2019, 2020, et 2021 ;^{222, 223} ni la mise en œuvre du Plan d'Action 2016-2020 en 2019 et 2020.^{224, 225} Le pays a adopté un Plan d'Action et une Stratégie Nationale pour la période 2021-2025,²²⁶ mais leur contenu n'avait pas été publié en ligne à la date de décembre 2022. Le manque de ressources dédiées et de coordination entrave en outre l'action des trois comités chargés de mettre en œuvre les plans précités.^{227, 228}

La Côte d'Ivoire a rejoint l'Alliance Globale WeProtect et désigné un point focal pour lutter contre l'exploitation sexuelle en ligne des enfants.²²⁹ En 2011, le gouvernement a créé une Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité

215 République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. (2014). *Résumé : Document de Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre*. 11-14.

216 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

217 République de Côte d'Ivoire, Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants. (2012). *Plan d'Action National 2012-2014 contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants*.

218 République de Côte d'Ivoire, Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants. (2015). *Plan d'Action National 2015-2017 de lutte contre les pires formes de travail des enfants*.

219 République de Côte d'Ivoire, Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants. (2019). *Plan d'Action National 2019-2021 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants*.

220 République de Côte d'Ivoire. (2015). *Plan d'Action National de Lutte contre la Traite des Personnes 2016-2020*.

221 République de Côte d'Ivoire. (2015). *Stratégie Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes 2016-2020*.

222 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

223 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

224 Département d'État des États-Unis. (2020). *2020 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

225 Département d'État des États-Unis. (2021). *2021 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

226 Fratmat. (2022). *Lutte contre la traite des personnes: l'UE apporte son appui à la validation de nouveaux documents stratégiques*.

227 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

228 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

229 République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. (2019). *Contribution au rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants*.

sous l'égide du Ministère de l'Intérieur. Cette dernière a reçu 5 000 plaintes en 2021, contre 2 408 en 2017 et 150 en 2011. Le gouvernement prévoyait de déployer des unités de la plateforme à Yamoussoukro et Korhogo en 2022, ainsi que de la renforcer en matière de ressources humaines.^{230, 231} Toutefois, peu d'informations sont disponibles quant à ses activités concernant l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. En 2021, le Conseil des Ministres a adopté une communication relative à une Stratégie Nationale de Cybersécurité 2021-2025 et une Stratégie Nationale de Développement du Numérique à l'horizon 2025.²³² Il était encore trop tôt pour savoir si ces deux stratégies contenaient des dispositions sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne au moment de la rédaction du présent rapport, celles-ci n'étant pas disponibles.

Mesures de prévention, de sensibilisation et d'éducation

La Côte d'Ivoire est classée 46^{ème} sur 60 pays par l'indice *Out of the Shadows* 2022 en ce qui concerne la prévention des abus et de l'exploitation sexuels des enfants.²³³ Ce classement s'explique notamment par le manque de programmes d'éducation et de sensibilisation sur ces phénomènes à destination des enfants et de leurs parents, ainsi que par l'absence de stratégies nationales de prévention des crimes ciblant l'exploitation et l'abus sexuels d'enfants.²³⁴

Le gouvernement a organisé des campagnes de sensibilisation au travail des enfants, dont certains éléments abordaient la traite des

êtres humains. Il a en outre collaboré avec des organisations internationales pour produire des brochures, des t-shirts et du contenu vidéo afin de sensibiliser aux dangers de la traite et du trafic de migrants. Toutefois, les matériels de campagne étaient presque exclusivement produits en français, plutôt que dans les langues et dialectes locaux.²³⁵ Bien que ces initiatives soient à accueillir favorablement, la recherche conduite pour la rédaction de ce document n'a abouti à aucun rapport d'évaluation pour estimer leur impact réel.

D'après des chiffres officiels de 2021, la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité sensibiliserait 25 000 élèves et étudiants par an aux méfaits de la cybercriminalité.²³⁶ De plus amples informations sur ses actions n'étaient toutefois pas disponibles. Aucun document ne permet en outre de clarifier si l'exploitation sexuelle des enfants fait partie des sujets abordés par la Plateforme, ou si ces actions de sensibilisation ont conduit à des changements d'attitude ou de perception au sein des groupes ciblés. En 2020, l'opérateur de téléphonie mobile MTN Côte d'Ivoire a lancé, en partenariat avec le gouvernement, l'UNICEF, et Internet Watch Foundation une campagne afin de sensibiliser des élèves au bon usage d'internet, de les mettre en garde contre les risques d'abus en ligne, et de promouvoir les mécanismes de signalement des matériels d'abus sexuels d'enfants.²³⁷ Au 25 Novembre 2021, cette campagne avait sensibilisé 1 000 élèves du secondaire issus de plusieurs établissements scolaires, selon la presse locale.²³⁸ Il convient toutefois de noter que cette campagne semblait se limiter à Abidjan.^{239, 240, 241} En 2013, la Fédération Nationale de l'Industrie

²³⁰ Gouvernement de Côte d'Ivoire. (2022). *Lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire : des résultats probants.*

²³¹ Gouvernement de Côte d'Ivoire. (2021). *Cybercriminalité : la Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité traite en moyenne 4,500 à 5,000 plaintes par an.*

²³² Présidence de la République de Côte d'Ivoire. (2021). *Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 22 décembre 2021.*

²³³ Economist Intelligence Unit. (2022). *Out of the Shadows - Index 2022.* 62.

²³⁴ Out of the Shadows. (n.d.). *Côte d'Ivoire, 2022 - Prevention.*

²³⁵ Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire.*

²³⁶ République de Côte d'Ivoire, Portail du Gouvernement. (2021). *Cybercriminalité : la Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité traite en moyenne 4 500 à 5 000 plaintes par an.*

²³⁷ Fratmat. (2020). *Cybercriminalité : Une campagne de « protection des enfants en ligne » lancée ; MTN Côte d'Ivoire (n.d.) Child Online Protection.*

²³⁸ AbidjanTV.net. (2021). *MTN Côte d'Ivoire et ses partenaires poursuivent la Campagne « Protection des enfants en ligne » avec le Lycée Moderne 1 d'Abobo.*

²³⁹ @bidj@n.net. (2021). *Publi-Reportage.*

²⁴⁰ Fédération Atlantique des Agences de Presse de l'Afrique. (2021). *Côte d'Ivoire-AIP/ Des élèves sensibilisés au bon usage d'internet et sur les abus.*

²⁴¹ Afrik Soir. (2021). *MTN Côte d'Ivoire sensibilise les élèves du Lycée Classique d'Abidjan sur les risques liés à internet pour les mineurs.*

Touristique de Côte d'Ivoire a signé le Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans les voyages et le tourisme,²⁴² une initiative multipartite dont la mission est de sensibiliser et soutenir l'industrie du tourisme dans la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants.²⁴³ Toutefois, en décembre 2022, aucune entreprise basée en Côte d'Ivoire ne l'avait signé.²⁴⁴ Dans le cadre du projet 'Développer le voyage et le tourisme en mettant l'accent sur la protection de l'enfant pour un rétablissement durable après la pandémie de COVID-19', ECPAT International et SOS Violences Sexuelles ont évalué sept fédérations et sept entreprises du secteur en 2022. Seulement une d'entre elles disposait d'une politique de protection de l'enfant.²⁴⁵ Certaines actions susceptibles de diminuer la vulnérabilité de certains enfants à l'exploitation sexuelle ont toutefois été entreprises par les autorités. Ainsi, le pays a mis en place des mécanismes de déclaration des naissances dans toutes les maternités et les centres de vaccination,²⁴⁶ ce qui a permis d'augmenter le taux national d'enregistrement des naissances dans les délais légaux de 54% en 2017 à 66,8% en 2021.²⁴⁷ En 2020, la Côte d'Ivoire est devenue le premier pays d'Afrique à adopter une procédure de détermination de l'apatridie.²⁴⁸

En 2021, le Réseau des femmes élues locales d'Afrique a lancé une campagne visant à contribuer à la prise en charge et à l'insertion scolaire ou professionnelle de 100 000 enfants en situation de rue d'ici 2025.²⁴⁹ En outre, les investissements importants réalisés dans le domaine de l'éducation depuis 2011 se sont traduits par une augmentation significative du taux de scolarisation au niveau primaire et secondaire.^{250, 251} Le pays s'est en outre doté d'un

Plan stratégique d'accélération de l'éducation des filles en 2018.²⁵²



PROTECTION DE L'ENFANT, ACCÈS À LA JUSTICE ET DROIT DE RECOURS POUR LES ENFANTS VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE

Mécanismes de plaintes nationaux

Le Code Pénal punit d'un mois à trois ans de prison toute personne qui, ayant connaissance d'un crime ou délit déjà tenté

242 ECPAT International. (n. d.). *Résumé, Côte d'Ivoire*. 1.

243 TheCode.org. (2022). *About — The Code*.

244 TheCode.org. (2022). *Côte d'Ivoire — The Code*.

245 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

246 Agence Ivoirienne de Presse. (2022). *Côte d'Ivoire-AIP/ Le taux d'enregistrement des naissances est passé de 58 à 68% en 2021 (Annuaire statistique)*.

247 République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. (2022). *Annuaire Statistique d'État Civil 2021*. 36.

248 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. (2020). *La Côte d'Ivoire, premier pays d'Afrique à adopter une procédure pour identifier et protéger les personnes apatrides*.

249 Agence Ivoirienne de Presse. (2021). *Une campagne pour la prise en charge de 100.000 enfants de la rue en Côte d'Ivoire d'ici 2025*.

250 République de Côte d'Ivoire, Portail officiel du Gouvernement. (2021). *Éducation : Des avancées notables enregistrées depuis 2011*.

251 Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (n.d.). *Côte d'Ivoire - Éducation et alphabétisme, Participation à l'éducation*.

252 République de Côte d'Ivoire, Portail officiel du Gouvernement. (2021). *Scolarisation de la jeune fille : les indicateurs en nette évolution*.

ou consommé, n'a pas aussitôt averti les autorités administratives ou judiciaires.²⁵³ Bien que la formulation soit assez large pour faire retomber cette obligation sur les professionnels qui travaillent avec des enfants et englober les cas d'exploitation sexuelle, il n'existe aucune disposition spécifique leur imposant explicitement de les signaler. Il convient toutefois de noter que l'obligation de discrétion professionnelle pesant sur les fonctionnaires ne s'applique pas à la dénonciation de crimes ou délits.²⁵⁴ Les Procureurs ivoiriens ont par ailleurs la possibilité d'initier l'action publique, même en l'absence de plainte.²⁵⁵

Les victimes de violences basées sur le genre peuvent porter plainte auprès des 403 points focaux et 44 bureaux genres répartis dans les commissariats et gendarmeries du pays.²⁵⁶ Si les enfants victimes d'exploitation sexuelle peuvent aussi recourir à ces mécanismes, les agents ne sont pas formés pour gérer ce genre de cas en tenant compte de leurs besoins spécifiques en matière de protection.²⁵⁷ Le manque de moyens pour accompagner les victimes dans leurs démarches ainsi que l'absence d'accueil pluridisciplinaire demeurent donc de sérieux défis.²⁵⁸ Les victimes d'exploitation sexuelle peuvent également se tourner vers la Brigade des Mineurs, qui dispose de trois sections dédiées à la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants. La Brigade collabore avec SOS Violences Sexuelles pour la prise en charge psychosociale des victimes et la formation d'agents aux problématiques de l'exploitation sexuelle des enfants.²⁵⁹

En cas de violences sexuelles, ce qui inclut l'exploitation sexuelle des enfants, l'officier de police judiciaire doit, après en avoir informé sans délai le Procureur,²⁶⁰ procéder immédiatement à l'audition de la victime et au recueil des preuves. Il doit en outre identifier la personne mise en cause et l'interroger.²⁶¹ Toutefois, les enquêtes sur les violences sexuelles sont généralement superficielles en raison d'un manque de moyens et de formation.²⁶² Il arrive que les forces de l'ordre demandent aux familles des victimes de rechercher ou d'appréhender elles-mêmes les auteurs, ou de couvrir certains frais liés à l'enquête.²⁶³ La police se contente souvent d'un certificat médical sans conduire d'autres actes d'enquête, ce qui force ensuite les magistrats à prononcer des relaxes faute de preuves.²⁶⁴ Les cas d'exploitation sexuelle des enfants sont traités au même titre que les violences sexuelles au sens large, et les enquêtes en la matière souffrent également des lacunes précitées.²⁶⁵

Deux lignes téléphoniques permettant de signaler les crimes liés à l'exploitation sexuelle des enfants ont été créés grâce à l'appui financier et technique de partenaires au développement.²⁶⁶ La ligne gratuite 116 Allô, *enfants en détresse*, opérationnelle 24 heures sur 24,²⁶⁷ permet de dénoncer des actes de violation des droits de l'enfant et d'orienter les victimes vers des structures de prise en charge. Selon les dernières données disponibles, la ligne a reçu 43 456 appels en 2020,²⁶⁸ et permis d'identifier 27 potentielles victimes mineures

253 République de Côte d'Ivoire. (2019). *Code Pénal*. Art. 303.

254 République de Côte d'Ivoire. (1992). *Loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique*, Art. 26 ; République de Côte d'Ivoire. (1993). *Décret n° 93-607 du 2 Juillet 1993, portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique*. Art. 88.

255 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *"On va régler ça en famille" - Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire*. 59.

256 *Ibid.* 33.

257 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

258 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 33.

259 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

260 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. 51.

261 République de Côte d'Ivoire. (2021). *Loi n° 2021-894 du 21 décembre 2021 relative aux mesures de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques*. 11.

262 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 34.

263 *Ibid.* 54.

264 *Ibid.* 56.

265 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

266 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *"On va régler ça en famille" - Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire*. 33.

267 Agence Ivoirienne de Presse. (2020). *Côte d'Ivoire-AIP/ Le centre d'appel "Allô enfant en détresse" rénové*.

268 Département d'État des États-Unis. (2021). *2021 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

de la traite en 2021.²⁶⁹ Toujours en 2020, le ministère a lancé l'application web/mobile de signalement *allo116* en collaboration avec Save the Children et SOS Violences Sexuelles.²⁷⁰ Toutefois, celle-ci n'avait été téléchargée qu'entre 501 et 1,000 fois sur Google Play à la date du 31 décembre 2022.²⁷¹

La ligne verte 1308 du Comité national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants permet également de signaler les cas de violences basées sur le genre, mais ce numéro ne fonctionne que pendant les heures ouvrables.²⁷² Des données sur le nombre d'appels traités par la ligne verte n'étaient toutefois pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.²⁷³ Une application pour dénoncer les cas de violences basées sur le genre est par ailleurs en cours de développement depuis 2020, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour la population.^{274, 275} À la fin novembre 2022, celle-ci n'avait toujours pas été lancée.²⁷⁶

JUSTICE ADAPTÉE AUX ENFANTS

La législation ivoirienne ne prévoit pas explicitement de procédures ou méthodes d'interrogatoire spécifiquement adaptées aux enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Le Code de Procédure Pénale ne contient que trois articles sur la protection des mineurs victimes ou témoins, dont un portant sur la prescription de l'action publique.²⁷⁷ Le Procureur peut, lorsqu'un enfant a été victime

de violences à caractère sexuel, demander au juge des tutelles de désigner un tuteur qui sera chargé de veiller aux intérêts de l'enfant dans le cadre de la procédure et pourra se constituer partie civile en son nom.²⁷⁸ En outre, un mineur de 16 ans, témoin ou victime d'une infraction, ne peut être entendu par des officiers de police judiciaire qu'en présence de son représentant légal ou d'un éducateur de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse. Si ses parents sont les auteurs ou les complices de l'infraction, il devra être assisté d'un avocat ou d'un éducateur de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse pour pouvoir témoigner.²⁷⁹

Depuis décembre 2021, la loi autorise les présidents de tribunaux à ordonner, par le biais d'une ordonnance de protection, toute mesure propre à sauvegarder les droits et intérêts des victimes de violences sexuelles dans leur lieu d'habitation ou menacées d'une union matrimoniale forcée de nature civile, coutumière ou religieuse.²⁸⁰ Toutefois, ces dispositions sont trop restrictives pour englober toutes les victimes d'exploitation sexuelle des enfants. Le Code de Procédure Pénale permet aux tribunaux d'ordonner que les débats aient lieu à huis clos s'ils estiment que la publicité est dangereuse pour l'ordre ou les mœurs.²⁸¹ Une telle formulation suggère que cette disposition est tout à fait applicable aux affaires d'exploitation sexuelle des enfants, bien que rien n'indique que cela soit le cas en pratique.

Les victimes de violences sexuelles bénéficient du droit à l'assistance judiciaire,²⁸² et il existe des bureaux locaux d'assistance judiciaire auprès

269 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

270 Agence Ivoirienne de Presse. (2020). *Côte d'Ivoire-AIP/ Une application web/mobile pour le signalement et la prise en charge des cas de violences faites aux enfants*.

271 Google Play. (2022). *Applications: allo116, DPE-CI*.

272 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 33.

273 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

274 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 33.

275 Fonds des Nations Unies pour la population. (2020). *Recrutement d'une startup/entreprise pour la conception de la plateforme digitale Chance de lutte contre les vbg, adaptée au COVID-19*.

276 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

277 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 784.

278 *Ibid.* Art. 785.

279 République de Côte d'Ivoire. (2022). *Loi n° 2022-192 du 11 mars 2022 modifiant la loi n° 2018-975 du 27 décembre 2018 portant Code de Procédure Pénale*. Art. 786 nouveau.

280 République de Côte d'Ivoire. (2021). *Loi n° 2021-894 du 21 décembre 2021 relative aux mesures de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques*. Art. 5, 10.

281 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 410.

282 République de Côte d'Ivoire. (2021). *Loi n° 2021-894 du 21 décembre 2021 relative aux mesures de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques*. Art. 13.

de chaque juridiction de premier degré depuis 2016.²⁸³ Toutefois, ce mécanisme est méconnu, et il n'existe aucune stratégie de vulgarisation de ses modalités à destination de la population. De plus, la constitution des dossiers se fait généralement aux frais des victimes, ce qui peut constituer un obstacle majeur.²⁸⁴ Ces dernières ne peuvent en outre bénéficier d'un avocat commis d'office, et doivent donc en trouver un par leurs propres moyens. Ceci peut s'avérer difficile en dehors d'Abidjan, où se trouve l'immense majorité des avocats. Enfin, la complexité, la lenteur et le caractère incertain de la procédure de paiement amènent souvent les avocats à refuser de traiter des dossiers d'assistance judiciaire.²⁸⁵ En 2013, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire a créé, avec l'appui de partenaires au développement, 16 cliniques juridiques afin de pallier certaines de ces lacunes et d'assurer la prise en charge judiciaire des femmes et enfants victimes de violences basées sur le genre. Toutefois, six d'entre elles n'étaient plus financées en novembre 2021.^{286, 287} Il a été rapporté que le gouvernement ne fournissait pas ou n'orientait pas les victimes de la traite vers l'assistance judiciaire, ce qui entravait leur capacité à porter plainte.²⁸⁸

Une batterie de mesures spécifiques existe toutefois pour les victimes de la traite. Lorsque celles-ci sont mineures, la loi dispose que l'intérêt supérieur de l'enfant et ses besoins spécifiques doivent être pris en considération tout au long de la procédure. Le ministère public peut en outre requérir la protection juridique appropriée pour les enfants victimes n'ayant pas de représentant légal connu ou ne présentant pas de garantie de sauvegarde

de leurs droits et de leur bien-être.²⁸⁹ Bien que le gouvernement ait entrepris des actions de formation d'agents publics en matière de protection des victimes au cours des procédures pénales, certains observateurs ont souligné la nécessité de formations supplémentaires.²⁹⁰

Les autorités d'enquête et de jugement peuvent également interdire la divulgation d'informations qui sont susceptibles de mettre en danger les victimes de la traite. Le juge peut aussi les dispenser de comparaître à l'audience ou prendre des mesures pour protéger leur identité.²⁹¹ Enfin, l'État est tenu de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les victimes ou témoins de la traite, ainsi que leur famille si leur sécurité est menacée.²⁹² Toutefois, le gouvernement n'a pas déclaré avoir fourni protection et assistance à des victimes de la traite ayant participé à des enquêtes ou des procès contre des trafiquants présumés en 2021. La loi prévoyait également la création d'un bureau national pour la protection des témoins et des victimes, mais ce bureau n'était pas encore opérationnel fin 2021.²⁹³

Il convient de noter que la prise en charge judiciaire des victimes de violence sexuelle demeure de manière générale très faible.²⁹⁴ Le système judiciaire est largement rejeté par les communautés locales, qui ne comprennent généralement pas son fonctionnement, le perçoivent comme une menace pour la stabilité sociale, ou le jugent défaillant en raison de ses nombreuses lacunes.²⁹⁵ Les victimes de violences sexuelles auront donc tendance à recourir aux systèmes traditionnels de gestion

283 République de Côte d'Ivoire. (2016). *Décret n°2016-781 du 12 octobre 2016. Art. 2.*

284 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). "On va régler ça en famille" - Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire. 57.

285 *Ibid.* 58.

286 *Ibid.* 59.

287 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne.*

288 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire.*

289 République de Côte d'Ivoire. (2016). *Loi n° 2016-1111 du 8 décembre 2016. Art. 19.*

290 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire.*

291 République de Côte d'Ivoire. (2016). *Loi n° 2016-1111 du 8 décembre 2016. Art. 20.*

292 *Ibid.* Art. 21.

293 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire.*

294 République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant & ONU FEMMES. (2019). *Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'actions de Beijing vingt-cinq ans après son adoption (Beijing).* 25.

295 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). "On va régler ça en famille" - Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire. 36, 37.

des conflits basés sur le dédommagement, bien que ces derniers soient légalement cantonnés aux affaires civiles.²⁹⁶ Il existe donc un risque non négligeable que les victimes d'exploitation sexuelle des enfants et leurs familles se tournent vers ces systèmes alternatifs, ce qui pourrait favoriser l'impunité des auteurs.

Accès au rétablissement et à la réintégration

La législation ivoirienne ne prévoit pour l'heure pas de programmes spécifiques de soutien et de réintégration pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle, ni ne consacre explicitement leur droit au rétablissement et à la réhabilitation. Bien qu'ils puissent bénéficier des services de prise en charge mis en place pour les victimes de violences basées sur le genre ou sexuelles, ces derniers souffrent d'un manque de ressources flagrant. Rien ne semble par ailleurs indiquer qu'ils soient en mesure d'offrir des services adaptés prenant en compte les vulnérabilités et besoins des enfants victimes d'exploitation sexuelle.²⁹⁷

La Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre prévoyait la mise en place de services de prise en charge et de réintégration de qualité, ainsi que des centres d'accueil/transit pour les victimes de ce genre de violences.²⁹⁸ Toutefois, les services de soutien pour les victimes de violences sexuelles, qu'elles soient adultes ou mineures, sont peu nombreux, souvent concentrés à Abidjan, et sous-financés. De plus le faible nombre de psychologues ou de psychiatres dans les établissements de santé publics rend difficile

la prise en charge des victimes de violences sexuelles.²⁹⁹

Le Centre de Prévention, d'Appui et d'Assistance aux Victimes de Violences Sexuelles d'Abidjan est le seul centre d'accueil et de transit public pour les victimes adultes et mineures de violences sexuelles. Créé en 2008, il fut saccagé lors de la crise post-électorale de 2011 et laissé inactif jusqu'en 2020 par manque de fonds.³⁰⁰ Ce centre fournit un abri aux victimes et les oriente vers les services adéquats, mais ne dispose pas d'un budget suffisant et ne peut héberger que huit personnes pour une durée limitée.³⁰¹ Bien qu'il accueille des victimes d'exploitation sexuelle, les bénéficiaires sont exclusivement des filles.³⁰² Le gouvernement prévoit l'ouverture de trois centres similaires à Man, Korogho et Bouaké en 2023, ainsi qu'une extension du Centre d'Abidjan.³⁰³

Des organisations de la société civile interviennent dans la prise en charge psychosociale des enfants victimes d'exploitation sexuelle, bien que le gouvernement ne leur apporte pas d'appui financier ou technique.³⁰⁴ Par exemple, l'organisation non gouvernementale Cavoequiva a mis en place un Centre de Transit Communautaire à Adjamé en 2011.³⁰⁵ Ce dernier a offert une prise en charge globale (hébergement, alimentation, suivi médical et psychologique, et accès à l'éducation) à 1 281 filles en situation de rue, victimes de traite ou de toute autre forme d'exploitation depuis sa création.^{306, 307, 308} L'organisation non gouvernementale Dignité et Droits pour les

296 *Ibid.* 34, 36.

297 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

298 République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. (2014). *Résumé : Document de Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre*. 13.

299 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). "On va régler ça en famille" - *Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire*. 60.

300 Nations Unies Côte d'Ivoire. (2020). *Un centre de soutien aux victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire*.

301 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 61.

302 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

303 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 61.

304 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

305 ONG Cavoequiva. (n.d.). *ONG Cavoequiva – Qui sommes-nous ?*

306 ONG Cavoequiva. (n.d.). *Notre centre de transit*.

307 ONG Cavoequiva. (n.d.). *Page d'accueil*.

308 ONG Cavoequiva. (n.d.). *La protection de l'enfance*.

Enfants en Côte d'Ivoire opère également, dans le cadre de son programme Enfants Victimes de Violence et d'Abus, un centre mixte d'hébergement d'urgence de 25 places à Abidjan. Il est animé par une équipe pluridisciplinaire et offre une prise en charge holistique.^{309, 310} Ce centre accueille également des garçons,³¹¹ ce qui en fait la seule option pour les victimes masculines d'exploitation sexuelle des enfants identifiée dans le cadre de la présente recherche.

Accès à l'indemnisation

La législation ivoirienne ne contenant pas de dispositions spécifiques sur l'accès des enfants victimes d'exploitation sexuelle à l'indemnisation, ce sont donc les dispositions générales du Code de Procédure Pénale qui s'appliquent. Sous l'empire de celles-ci, toute personne ayant subi un dommage causé par un crime ou un délit peut tenter une action civile en réparation contre les auteurs de l'infraction.³¹²

L'action civile peut être exercée au pénal en même temps que l'action publique.³¹³ Toutefois, la cour pénale doit d'abord se prononcer sur l'action publique avant de statuer sur les demandes en dommages et intérêts.³¹⁴ L'appel de l'arrêt pénal de la cour suspend en outre l'exécution du jugement sur l'action civile, sauf exécution provisoire prononcée par le tribunal criminel.³¹⁵ L'action civile peut également être exercée devant les cours civiles, bien que celles-ci doivent surseoir à statuer tant que l'action publique n'a pas été jugée au pénal.³¹⁶ Il convient de noter que l'action civile ne

peut être engagée après l'expiration du délai de prescription de l'action publique.³¹⁷ La loi autorise par ailleurs les associations légalement constituées à se constituer partie civile de la procédure pénale.³¹⁸ Cette disposition est particulièrement importante, dans la mesure où elles occupent un rôle de premier plan dans la prise en charge des victimes d'exploitation sexuelle. Aucune victime de la traite, adulte ou mineure, n'avait engagé des poursuites civiles en 2021, et de nombreuses victimes n'étaient même pas au courant de cette possibilité.³¹⁹

En pratique, les procédures d'action publique n'aboutissent que très rarement à des réparations pour les victimes de violences sexuelles, adultes ou mineures. Celles-ci doivent en effet retirer elles-mêmes la décision de justice et le certificat de non appel et de non opposition, et les transmettre à un commissaire de justice qui sera par la suite chargé du recouvrement.³²⁰ De plus, la personne condamnée ne devra s'acquitter d'éventuelles réparations que dans les trois mois suivant sa libération,³²¹ soit potentiellement plusieurs années après les faits. Si le condamné n'a pas les moyens de s'acquitter des réparations accordées, c'est alors la victime qui devra rechercher, à ses frais, ses biens potentiels en vue d'une vente aux enchères.³²² Pour ces raisons, de nombreuses victimes, notamment en milieu rural, se tournent vers le système judiciaire coutumier afin d'obtenir réparation.³²³ En l'absence de procédures spécifiques pour leur garantir l'accès à l'indemnisation, les victimes d'exploitation sexuelle des enfants font face aux mêmes difficultés.³²⁴

309 Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire. (n.d.). *Programme enfants victimes de violences et d'abus (EVA)*.

310 Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire. (n.d.). *Centre sauvetage*.

311 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

312 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 7.

313 *Ibid.* Art. 8.

314 *Ibid.* Art. 345.

315 *Ibid.* Art. 369.

316 *Ibid.* Art. 9.

317 *Ibid.* Art. 19.

318 *Ibid.* Art. 8.

319 Département d'État des États-Unis. (2022). *2022 Trafficking in Persons Report: Côte d'Ivoire*.

320 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). "On va régler ça en famille" - Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire. 38.

321 République de Côte d'Ivoire. (2018). *Code de Procédure Pénale*. Art. 745, 746.

322 FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 38.

323 *Ibid.* 36.

324 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

PARTICIPATION DES ENFANTS, DES VICTIMES ET DES SURVIVANTS

Il n'existe pas de disposition législative spécifique sur le droit des enfants à participer à la prise de décision publique. En mai 2019, le Comité des droits de l'enfant avait déjà recommandé au gouvernement ivoirien l'adoption d'une loi consacrant explicitement le droit de l'enfant d'être entendu dans toute procédure administrative ou judiciaire et de faire en sorte que son opinion soit prise en considération, ainsi que d'associer les enfants à la prise de décisions sur toutes les questions qui les concernent.³²⁵ Toutefois, aucune mesure en ce sens ne semble avoir été prise. Le poids des normes sociales considérant la participation des enfants comme de l'indiscipline constitue en outre un obstacle majeur à leur incorporation dans le débat public.³²⁶

Le pays dispose d'un Parlement des Enfants composé d'enfants âgés de 12 à 18 ans en vue d'assister les pouvoirs publics dans la mise en œuvre des politiques nationales de protection de l'enfant.³²⁷ Ils doivent avoir une moyenne des notes de l'école supérieure à 12/20 ainsi que des aptitudes à parler en public.³²⁸ En 2019, le co-rapporteur du Comité des droits de l'enfant pour l'examen du rapport de la Côte d'Ivoire a souligné qu'une telle institution se devait de représenter l'ensemble des enfants d'un pays, et estimé que celui de la Côte d'Ivoire était

'peut-être trop élitiste'.³²⁹ Malgré l'existence d'un tel organe de représentation, le gouvernement a reconnu en 2019 que les enfants ne participaient pas souvent aux processus décisionnels les concernant.³³⁰ De plus, des médias locaux ont rapporté que l'absence de financement public alloué au Parlement des Enfants (et ce malgré le fait que les charges de fonctionnement soient, par décret, imputables au budget de l'État)³³¹ ainsi qu'un certain désintérêt de la part des autorités entravaient son action.^{332, 333}

Des initiatives visant à promouvoir la participation des enfants ont néanmoins été conduites par des organismes internationaux. En 2018, UNICEF a lancé, en collaboration avec le gouvernement ivoirien, la plateforme U-Report afin de permettre aux jeunes âgés de 14 ans et plus d'exprimer leur opinion sur des sujets de société au travers de sondages bimensuels. En 2019, le pays comptait plus d'un million d'U-Reporters, un record dans le monde francophone.^{334, 335} Au 21 Septembre 2022, leur nombre avait presque quadruplé pour atteindre 3 894 938, dont 16% étaient âgés de 15 à 19 ans. Toutefois, à cette date, la plateforme ne comptait que 872 utilisateurs actifs dans cette tranche d'âge, pour un taux de réponse de 89,64%.³³⁶

³²⁵ Comité des droits de l'enfant. (2019). *Observations finales concernant le deuxième rapport périodique de la Côte d'Ivoire.*

³²⁶ SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne.*

³²⁷ République de Côte d'Ivoire. (2013). *Décret n°2013-857 du 19 décembre 2013 instituant un Parlement des Enfants en Côte d'Ivoire.* Art. 1-3.

³²⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2019). *Le Comité des droits de l'enfant a examiné le rapport de la Côte d'Ivoire.*

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ République de Côte d'Ivoire. (2013). *Décret n°2013-857 du 19 décembre 2013 instituant un Parlement des Enfants en Côte d'Ivoire.* Art. 8.

³³² Africa News Quick. (2019). *Côte d'Ivoire-Parlement des Enfants: où va le budget de 12 à 24 millions francs CFA ? Les révélations de l'Éléphant déchainé.*

³³³ Le Point Sur. (2022). *[Côte d'Ivoire] Vous avez dit droits des enfants ?*

³³⁴ Internet of Good Things - Côte d'Ivoire. (n.d). *Il y a-t-il un âge minimal pour devenir un U-Reporter ?*

³³⁵ Côte d'Ivoire. (2019). *Un million de U-Reporters en Côte d'Ivoire!*

³³⁶ U-Report Côte d'Ivoire. (2022). *Statistiques nationales.*

Pour que l'action publique contre l'exploitation sexuelle des enfants réponde à leurs besoins, il est essentiel que le gouvernement consulte les survivants et soutienne les organisations de la société civile menant des mesures favorisant la participation de ces enfants. Toutefois, aucun mécanisme ou initiative publics ne sont dédiés

à encourager la participation des survivants dans l'élaboration des politiques les concernant. SOS Violences Sexuelles s'efforce pourtant de porter la voix et les recommandations des victimes d'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre de ses actions de plaidoyer.³³⁷

337 SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.

RECOMMANDATIONS

Engagements, législation et coordination à l'échelle internationale et régionale pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants

- ➔ Harmoniser les textes et les lois nationales avec les dispositions juridiques internationales de protection de l'enfant, particulièrement celles du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, de la Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant, et de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- ➔ Renforcer la coopération policière et judiciaire internationale par le biais d'accords multilatéraux, régionaux et bilatéraux visant à améliorer la prévention, les enquêtes, les poursuites et la répression de l'exploitation sexuelle des enfants et développer des mécanismes pour coordonner la mise en œuvre de ces accords.
- ➔ Ratifier la Convention de l'Union Africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel.
- ➔ Ratifier la Convention-cadre de l'Organisation mondiale du tourisme relative à l'éthique du tourisme.

Réponse nationale à l'exploitation sexuelle des enfants

- ➔ Amender l'article 361 du Code Pénal criminalisant le racolage afin d'exclure les victimes de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution de son champ d'application.
- ➔ Adopter une définition légale de la notion d'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution incluant la promesse de rémunération ou de toute autre contrepartie, et criminaliser explicitement la sollicitation ou l'obtention de rapports sexuels d'enfants exploités à des fins de prostitution.
- ➔ Adopter des dispositions spécifiques pour criminaliser la vente d'enfants à des fins sexuelles en tant qu'infraction distincte de la traite, conformément à l'article 3 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.
- ➔ Adopter une définition légale unique des matériels d'abus sexuels d'enfants couvrant les matériels non-visuels ou générés par ordinateur, la représentation des organes sexuels d'un enfant et les représentations mettant en scène des personnes apparaissant comme des enfants ; et criminaliser le fait d'accéder sciemment à des matériels d'abus sexuels d'enfants.
- ➔ Adopter des dispositions spécifiques pour exclure la responsabilité pénale d'un enfant impliqué dans la production et le partage consensuels de contenu sexuel auto-généré.
- ➔ Criminaliser la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles (*online grooming*), l'extorsion sexuelle en ligne et la diffusion en ligne et en direct d'abus sexuels d'enfants.
- ➔ Établir une législation exigeant une vérification des antécédents judiciaires de toute personne qui souhaite travailler avec

ou pour des enfants ou qui est en contact régulier avec des enfants ; et introduire une législation interdisant aux délinquants sexuels condamnés d'occuper des postes impliquant ou facilitant le contact avec des enfants.

- ➔ Adopter des dispositions spécifiques pour garantir la responsabilité des entreprises du secteur du voyage et du tourisme en cas de comportement criminel, notamment :
 - » L'organisation de voyages ou de déplacements dont le but explicite ou implicite est de créer ou de faciliter des occasions d'engager des enfants dans des activités sexuelles;
 - » Le fait de procurer, d'aider, d'encourager de faire la publicité ou de promouvoir l'exploitation sexuelle d'un enfant;
 - » Bénéficier, par quelque moyen que ce soit, de toute forme d'exploitation sexuelle d'un enfant (ou d'enfants) dans le cadre de leurs activités de voyage et de tourisme.
- ➔ Supprimer l'exigence de double incrimination en matière de juridiction extraterritoriale et d'extradition pour les infractions relatives à l'exploitation sexuelle des enfants.
- ➔ Mettre en place un organe interministériel pour coordonner la lutte contre toutes les manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants et adopter un plan d'action national en la matière assorti d'un budget dédié pour sa mise en œuvre.
- ➔ Prendre les mesures nécessaires pour sensibiliser la population aux différentes manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants au travers de la vulgarisation des lois en vigueur.
- ➔ Améliorer la formation des professionnels en contact avec les enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle afin de prévenir toute victimisation secondaire.
- ➔ Développer des programmes durables avec les communautés pour remettre en question les attitudes, normes sociales et de genre, et les pratiques pouvant contribuer à la tolérance vis-à-vis de certaines formes d'exploitation sexuelle des enfants, en particulier les mariages d'enfants, le '*confiage*' et le travail domestique.
- ➔ S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle des enfants comme la pauvreté et la déscolarisation, et continuer à soutenir la régularisation des apatrides, l'enregistrement des naissances, et la réinsertion des enfants en situation de rue.
- ➔ Adopter une stratégie dédiée pour sensibiliser les visiteurs internationaux et les acteurs du secteur touristique à l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme.
- ➔ Promouvoir l'implication du secteur privé, des leaders communautaires et religieux, ainsi que des médias dans la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants.

Accès à la justice et droit à la réparation pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle

- ➔ Adopter au sein des tribunaux et des forces de l'ordre, des procédures, des mécanismes et des formations relatives au traitement des enfants victimes d'exploitation sexuelle, en allouant un budget adéquat et durable pour leur mise en place dans tout le pays.
- ➔ Exonérer les enfants victimes d'exploitation sexuelle et leurs familles de tout frais judiciaire et leur garantir un accès à une aide juridique gratuite tout au long de la procédure judiciaire, et ce sur l'ensemble du territoire.

- ➔ Disponibiliser les ressources nécessaires pour garantir la pérennité des treize cliniques juridiques en activité, et collaborer activement avec ces organismes pour assurer une prise en charge rapide des enfants victimes d'exploitation sexuelle.
- ➔ Sensibiliser les communautés locales ainsi que les autorités de justice traditionnelles aux questions d'exploitation sexuelle des enfants, et prendre les mesures nécessaires pour restaurer leur confiance dans la justice pour améliorer la prise en charge judiciaire des victimes.
- ➔ Accroître les ressources humaines et financières dédiées au Centre de Prévention, d'Appui et d'Assistance aux Victimes de Violences Sexuelles, et allouer le budget nécessaire à l'ouverture d'établissements similaires en province, ainsi que de centres spécialisés dans la prise en charge d'enfants victimes de l'exploitation sexuelle ; et s'assurer que les garçons victimes d'exploitation sexuelle aient accès à ces structures.
- ➔ Renforcer la coopération avec les organisations non gouvernementales spécialisées et leur accès à des opportunités de financement, en particulier les organisations gérant des centres d'hébergement d'urgence et des services de soutien pour les enfants vulnérables et les victimes de l'exploitation sexuelle.
- ➔ Garantir dans la législation l'accès des enfants victimes d'exploitation sexuelle à la compensation, y compris à travers la création de fonds spécifiques d'assistance et de garantie des réparations ordonnées.

Participation des enfants, des victimes et des survivants

- ➔ Doter le Parlement des Enfants de moyens financiers adéquats pour lui permettre de remplir efficacement ses missions, et l'associer étroitement à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des initiatives gouvernementales en matière de protection de l'enfance.
- ➔ Promouvoir, en collaboration avec l'UNICEF, la plateforme U-Report auprès des enfants âgés de 14 à 18 ans en vue d'utiliser cet outil pour les associer aux débats politiques et sociaux et recueillir leur avis sur l'action gouvernementale en matière de protection de l'enfance.
- ➔ Prendre les mesures nécessaires pour impliquer les enfants, y compris les enfants victimes et les survivants, dans la préparation et la mise en œuvre des lois, des politiques et des programmes contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Besoin en matière de recherches et au niveau des programmes

- ➔ Mener une étude nationale sur la prévalence et les caractéristiques des différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants en Côte d'Ivoire, ainsi que sur les principaux facteurs de vulnérabilité, afin de générer des données fiables en vue de poser les bases d'une action nationale renforcée contre ces crimes.
- ➔ Collecter et publier des statistiques annuelles ventilées et comparables sur les interventions des forces de l'ordre et des services socio-sanitaires, ainsi que les procédures judiciaires liées aux différentes manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants.



INTERNATIONAL



328/1 Phaya Thai Road, Ratchathewi, Bangkok, 10400 THAILAND
Tel: +662 215 3388 | Email: info@ecpat.org
Website: www.ecpat.org